

AVRIL
1980

N° 194

LUMIERES DANS LA NUIT

23° ANNÉE
LE N° 6,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



**Des ondes...
et des hommes**
→ page 3

**Pour une politique
de la "porte ouverte"
en ufologie** → page 7

**Cl-dessus :
Lorgues (Var)**
→ page 18

**Cergy-Pontoise :
Le Point**
→ page 29

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Des ondes... et des hommes.
PAGE 6 : Communication de la Revue STENDEK.
PAGE 7 : Pour une politique de la «Porte ouverte» en ufologie.
PAGE 13 : Vagues d'OVNI et inquiétudes (2 suite et fin).
PAGE 17 : Nos activités.
PAGE 18 : Phénomène lumineux insolite à Lorgues dans le Var.
PAGE 21 : Banlieue de Saint-Etienne (Loire).
PAGE 23 : Saint-Etienne (Loire).
PAGE 24 : A Vannes (Morbihan).
PAGE 25 : A 8 km au S.E. de Lorient (Morbihan).
PAGE 27 : Observation du 25 mai 1978, GUESNAIN (Nord).
PAGE 29 : Le point sur le cas de Cergy-Pontoise (Val d'Oise).
PAGE 32 : Observation aux Andelys (Eure).
PAGE 33 : D'un livre à l'autre.
PAGE 34 : Nouvelles récentes.
PAGE 35 : A propos du détecteur magnétique «Lumatic».

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 2 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 63 F. — de soutien à partir de 75 F.

ETRANGER : majoration de 13 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,30 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE DEVANT VOTRE NOM. MERCI.
- EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE, IL EST INDISPENSABLE DE NOUS INDIQUER LA PRECEDENTE (et joindre 2 F).

VIENT DE PARAITRE

**LE NOEUD GORDIEN, OU
LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES
OVNI par Thierry PINDIVIC.**

EN VENTE : LIBRAIRIE SCHRACK 43400
LE CHAMBON S/LIGNON.

FRANCO : 60 F

**POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE
ABONNEMENT :**

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de JANVIER
- 2 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 3 : terminé avec le n° de MARS
- 4 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 5 : terminé avec le n° de MAI
- 6 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 7 : terminé avec le n° d'AOUT-SEPTEMBRE
- 8 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 9 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 0 : terminé avec le n° de DECEMBRE

des ondes... et des hommes

par F. LAGARDE

Ce texte est en dehors du sujet OVNI : nous le publions tout de même, étant donné son vif intérêt, et pour mettre l'accent sur le fait que des choses évidentes, prouvées, restent dans l'ombre par suite d'une conspiration du silence.

Nous publierons, de temps à autre, des textes sur des sujets importants, qui méritent que l'on s'y arrête.

Paru dans Sud-Ouest Dimanche du 27 janvier 1980, à la rubrique Documents, sous la signature de Jean-Michel GRAILLE, sous le titre :

DEPUIS QUINZE ANS LE « RAYON PRIORE » DIVISE LE MONDE SCIENTIFIQUE

l'article raconte les difficultés d'un chercheur face à la science officielle pour faire admettre l'efficacité de la machine qu'il a inventé en dépit de l'appui de scientifiques de notoriété incontestable qui se heurtent aux « mandarins » en place. Il n'est pas question d'OVNI mais de l'illustration d'un parti pris applicable à tout ce qui est nouveau et qui dérange, et j'ai pensé qu'il était bon de le signaler au-delà d'une diffusion régionale. J'ai donc résumé les faits qui couvrent deux grandes pages du Sud-Ouest, et ajouté un historique résumé de faits qui ont prélués à la découverte de Priore, et qui sait s'il n'en avait pas eu connaissance.

Antoine PRIORE, né à Trieste en 1912, est emprisonné par les nazis pour cause d'antifascisme. Il s'évade de la base sous-marine de Bordeaux et rejoint le maquis, et plusieurs décorations attestent ses faits d'armes. Il a reçu une formation d'électricien et d'électronicien, et rendu à la vie civile il gagne d'abord sa vie comme opérateur de cinéma, plus tard comme dépanneur radio et TV. C'est un inventeur né, et le temps qu'il lui reste il le consacre à son unique passion, la recherche des effets des champs électromagnétiques et magnétiques en biologie. Il y consacre des années et toutes ses ressources, et construit une machine produisant des rayonnements. Son aventure va commencer.

L'IDEE N'ETAIT PAS NOUVELLE. (1)

Il y a bien longtemps, plus de deux mille ans, que l'électrothérapie, par exemple, était connue. Saviez-vous qu'aux dires de PLINE (23-79) que nos anciens soignaient déjà les rhumatismes et la goutte par les décharges de poissons électriques, et qu'au XVIIIe siècle, les Arabes pratiquaient encore cette méthode.

En Europe, les premières applications médicales paraissent avoir été faites par Cisternay du Fay (1698-1739) par Krazenstein (1723-1755) par Jalabert (1712-1768) et J.S. Deshayes soutint à Montpellier la première thèse d'électrothérapie sur le traitement de l'hémiplégie en 1749.

Avec Claude Bernard et d'Arsonval (1851-1940) on débouche sur les applications thérapeutiques des courants hautes fréquences. Elles sont suivies en 1923 par celles de Lakhovsky, au moyen d'un oscillateur à ondes entretenues avec lequel il entreprend avec succès des actions sur les végétaux, la guérison de cancers expérimentaux sur le géranium par exemple, reprises avec le même succès par Labergerie, Vincenzo, Rivera, Brunori.. etc... et de nombreux oscillateurs ont été ensuite étudiés par de très nombreux scientifiques.

L'action bactéricide et stérilisatrice des ondes a été démontrée par Franz Seidel sur les toxines diphtériques, par Esau et Ivan Tisell sur le bacille de Koch et les gonocoques... etc.... Une suite édifiante de succès enregistrés.

Mieux, de 1923 à 1927, Lakhovsky réalise de nombreuses expériences à la clinique chirurgicale de la Salpêtrière. En février 1931, il commençait les premières applications aux malades des hôpitaux de Paris de son premier oscillateur à ondes multiples : hôpital St Louis, Val de Grâce, du Calvaire, Necker, au dispensaire Franco-Britannique...etc..

A l'étranger l'oscillateur à ondes multiples est utilisé avec succès aux USA, en Argentine, en Belgique, en Grèce, en Hollande, Italie, Suède, Uruguay.

Les cas pathologiques cités sont si nombreux que je ne saurais les citer. Voir (1)

En 1980, n'étant pas spécialiste, j'ignore ce qu'il en est de ces traitements, je n'en entend pas parler en tous cas. L'explication est peut-être fournie par R. Humbert, professeur honoraire au collège de Médecine des Hôpitaux de Paris (Encyclopaedia Universalis Vol 6 page 82) : « Les progrès récents réalisés par la chimiothérapie la vogue justifiée mais par trop exclusive dont bénéficie la kinésithérapie une certaine hostilité administrative résultant de considérations d'ordre purement économique ont entraîné, tout au moins en France, une régression de l'électrothérapie qui apparaît malgré tout comme un peu paradoxale.

En effet, l'efficacité des traitements électriques ne s'est pas modifiée ; correctement appliqués, les risques qu'ils comportent sont minimes, ce qui n'est pas toujours le cas pour les thérapeutiques qui visent à les remplacer.

Il en est à peu près de même, en ce qui concerne la d'arsonvalisation (diathermie et ondes courtes), étant donné la fréquence croissante des affections rhumatismales et des affections vasculaires, sans parler des syndromes infectieux, sub-aigus ou chroniques, d'origine hépato-digestive ou génito-urinaire, qui ont toujours constituées une des indications majeures».

Après ce retour au passé, qui ouvrait une voie de recherche qui semble avoir été oubliée, revenons à PRIORE et à ses aventures.

En 1960, il construit une première machine, grâce à l'aide financière de nombreux amis de la Résistance. Il est mis en rapport avec le docteur vétérinaire Francis Berlureau qui lui ouvre ses laboratoires et lui présente deux médecins bordelais : le professeur Biraben, chef des travaux en anatomie pathologique qui dirige un laboratoire au Centre du Cancer, le docteur Delmon, son assistant à la Faculté. Ceux-ci procèdent à des expériences avec des rats sur lesquels ils ont greffé une tumeur expérimentale du cancer. Sous l'effet du rayonnement de la machine les greffes sont rejetées, les cancers disparaissent. Ils attendront 1966 pour faire officiellement état de leurs travaux, avec comme prétexte que Priore refusait d'expliquer le principe de sa machine.

Mais entre-temps l'invention Priore avait pris une dimension nationale. Jacques Chaban-Delmas alerté fait le siège des responsables de la Faculté de Médecine et obtient la formation de deux commissions d'enquêtes qui vont se succéder. L'une est présidée par le professeur Lachapèle, directeur à Bordeaux du centre de lutte contre le cancer, l'autre par le docteur Courtial, directeur de la fondation Curie à Paris.

Biraben et Delmon viennent exposer en détail leurs travaux. Par deux fois, les conclusions des commissions sont négatives et sans appel.

A noter qu'aucun des scientifiques chargés d'apprécier le dossier ne demande à rencontrer Priore, ni à voir fonctionner la machine, ni à contrôler de nouvelles expériences..... Drôle de commissions pourrait-on dire.

On comprend que Berlureau et Priore soient découragés.

Mais, grâce à leurs amis, ils peuvent convaincre le professeur Maurice Guérin qui dirige un laboratoire de recherches au Centre du cancer de Villejuif de s'intéresser au dossier. Il charge un de ses assistants, Marcel Rivière, qui deviendra plus tard un professeur réputé, de se rendre à Bordeaux, et de recommencer toutes les expériences Biraben-Delmon. Ce qui paraît élémentaire et qu'aurait dû faire les deux premières commissions. Rivière confirme l'exactitude des travaux ainsi que les conclusions. Devant l'importance des résultats, il alerte son ancien « patron », le professeur Robert Courrier qui au cours de sa carrière sera nommé vers la quarantaine au Collège de France, quelques années plus tard il est devenu secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, et il deviendra vers les années 1970 président de l'Académie de Médecine. C'est actuellement une des plus hautes autorités scientifiques françaises.

Courrier prend sans hésiter ses responsabilités et présente le 9 décembre la première note officielle à l'Académie des Sciences relatant les travaux. Elle sera suivie de vingt autres dont 13 à l'Académie des Sciences. Le 8 février 1965 l'Académie commence à s'émouvoir et son secrétaire perpétuel s'exprime ainsi : « De tels résultats sont surprenants et peuvent éveiller le septicisme le nouveau est toujours suspect. Mais avant de condamner il faut le soumettre au contrôle c'est ce que j'ai fait à la demande de M. Rivière... ».

Ici je dois ouvrir une parenthèse. Ignorés sont les antécédents... Certes l'Académie pouvait fort bien ignorer les ouvrages de Lakhovsky que je lisais depuis 1936, et ceux de d'Arsonval, mais pouvait-elle ignorer les résultats obtenus dans tous les hôpitaux de Paris que j'ai cités, et il y en a d'autres ? Il est vrai que pour la science 40 ans c'est déjà de la préhistoire !

Le professeur Courrier explique que les travaux ont été effectués sous le contrôle de : Mme Rose Andrée Marie Colonge, maître assistante au Collège de France, depuis trente ans sa collaboratrice, et de Raymond Pautrizel professeur, qui dirige à Bordeaux le laboratoire d'immunologie et de biologie parasitaire, et qui est un chercheur de dimension internationale.

Il conclue :

« Les résultats vont susciter des discussions, ce qui est désirable. J'ai consenti à présenter ces notes à l'Académie pour deux raisons :

1^o - Quand il s'agit d'un problème aussi grave que le cancer, et qu'on voit poindre une lueur, on a le devoir de rechercher ce que représente cette lueur. On n'a pas le droit de l'éteindre avant de savoir ce qu'elle vaut.

2^o - Parmi les auteurs de ces notes, il en est deux que je connais particulièrement, ce sont M.M. Rivière et Guérin. Il s'agit de cancérologues désintéressés, intègres et modestes. Ils n'avancent rien à la légère et leurs travaux sont connus et appréciés. Ils ont obtenu des résultats précis. Leurs expériences sont faciles à vérifier.

LES MANDARINS S'AGITENT

Cette communication soulève une véritable tempête qui déborde le cercle de l'Académie. Des rumeurs circulent, déforment, s'amplifient dans le « Tout-Paris » de la Science, quelques dizaines de personnes seulement, mais qui « pèsent lourd ». En dépit de la notoriété et de l'intégrité de ceux qui ont fait les expériences, l'affaire est jugée sans appel : Priore est un fumiste !...

A Floirac Guérin et Rivière poursuivent leurs expériences avec une nouvelle machine construite par Priore. Elle fait intervenir deux types de rayonnements : des ondes électromagnétiques en haute et hyper fréquence et des champs magnétiques. Le tout est modulé par un tube à plasma et des champs magnétiques. Les résultats sont spectaculaires. Nouvelle commission à l'Académie des Sciences le 13 janvier 1966.

Au nom de l'Académie Courrier charge Pautrizel de suivre les expériences. Celui-ci entrevoit une solution. La machine n'agit pas sur la maladie directement mais renforce les défenses immunitaires qui permettent au malade de la surmonter.

Le programme de recherche implique la construction d'un nouvel appareil de laboratoire digne de ce nom pouvant s'appliquer à l'homme au lieu de petits animaux.

Il faut des crédits....

Pautrizel fait appel au professeur Lwoff, prix Nobel de médecine. Celui-ci ne croit pas à Priore, « on » a dit tant de mal...

Mais il se rend à Bordeaux, il examine la machine, étudie les protocoles d'expérimentation, il est convaincu. Les crédits sont débloqués, et l'appareil est construit début 1975. En une semaine d'expérimentations les chercheurs sont édifiés, les possibilités de la machine sont extraordinaires, très supérieures à ce qui avait été obtenu. Malheureusement elle tombe en panne, et il faut 400 millions de centimes pour la remettre en état.

On tente de faire le vide autour de Pautrizel. Lui-même est directement visé, on lui demande d'abandonner l'INSERM, et pour être certain de son départ on supprime purement et simplement cette unité de recherche fondamentale. Pautrizel devient « suspect » nombre de ses chers collègues lui tourne le dos. Des sanctions à peine déguisées s'abattent sur les habitués de Floirac. Mais l'équipe tient bon.

Plus d'espoir de crédits.... ils sont coupés.

Fin 1977 Pautrizel reçoit la visite de Georges Dubourg, une des gloires de la chirurgie bordelaise. Retraité, il n'a plus rien à craindre, il a suivi de près les travaux de Pautrizel, et il ne lui mâche pas ses mots : « Au point où vous en êtes, il ne vous reste plus qu'un moyen d'ébranler les milieux médicaux, soignez des hommes, des cancéreux ».

Et c'est alors que l'équipe prend des malades que la médecine a renoncé à soigner. Des cancers dépassés ou inopérables. Des agonisants qui n'ont plus rien à espérer. On les confie à la vieille machine dont le champ d'application est trop faible ainsi que la puissance. Certains meurent quand même, mais dans le calme, sans souffrance. D'autres voient leur santé s'améliorer de jour en jour depuis deux ans. Bien sûr ce délai est insuffisant pour parler de guérison définitive. Mais quand même... pour des mourants...

Les demandes affluent, la machine est saturée, elle travaille en permanence. Vétuste, bricolée, inadaptée elle tombe en panne trois semaines.

Il faudrait aller plus loin, construire des appareils simplifiés, calés sur des réglages maintenant bien connus. C'est réalisable en quelques mois. Mais avant tout il faut débloquer la situation. Dubourg et Pautrizel, tous deux

membres correspondants de l'Académie de Médecine, rédigent une note détaillée sur les cas cliniques qui ont été traités à Floirac et l'adressent début décembre à l'Académie.

La réponse est arrivée il y a quelques jours. Lettre officielle signée du secrétaire perpétuel de l'Académie.

Elle informe les chercheurs que leur demande de communication a été refusée par le comité de lecture. Celui-ci estime en effet que son contenu n'est pas du ressort de l'Académie, mais plutôt d'une société spécialisée...

Ainsi s'achève le 27 janvier 1980 le roman de l'affaire PRIORE que Jean Michel Graille raconte avec beaucoup plus de détails.

On croit rêver, cela paraît incroyable, les faits sont là cependant. On ne comprend pas. Pour monsieur « Tout-le monde », et pas le « Tout-Paris » semble-t-il, on pouvait encore croire que le rôle essentiel d'une Académie de Médecine était de s'intéresser à la santé des gens et de promouvoir des thérapeutiques nouvelles pour le traitement des malades. Et bien non ! cela ne l'intéresse pas. On se perd en conjectures sur les motivations qui vont à l'encontre de patriciens éminents et d'un prix Nobel de Médecine.

Ce n'est pas à moi de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, bien que cela ne laisse pas indifférent, et c'est le motif qui me pousse à faire connaître « l'affaire » le plus possible.

Mais, peut-être, C. Louis Kervran, un autre chercheur de stature internationale, qui bouleverse les bases de la géologie, de l'agriculture, de la biologie, de la science atomique, apporte-t-il une réponse à l'attitude de l'Académie de Médecine (2).

« Je sais hélas que la science actuelle est soumise à des impératifs psychologiques qui n'ont rien avoir avec la science et il est banal d'entendre dire que les scientifiques de valeur moyenne, qui forment la grande masse des chercheurs, comme des enseignants, ont beaucoup à perdre, sur le plan matériel, sur le développement de leur carrière, en prenant le risque d'innover. D'où une généralisation de la tendance au conformisme. Les idées nouvelles, qui ne sont pas conformes aux normes intellectuelles de l'infime minorité qui a su capter les postes de commande de la « Science » sont en général rejetées par les grands prêtres de sectes scientifiques et leurs auteurs doivent lutter pour s'imposer ».

Ces réflexions semblent être particulièrement bien adaptées au cas Priore. Mais les malades, les cancéreux plus spécialement, qui voyaient luire une lueur d'espoir ? eh bien tant pis pour eux puisqu'il importe avant tout que les dogmes soient saufs.

31.1.80 F.L.

BIBLIOGRAPHIE

1 - *La haute fréquence et ses multiples applications* par Michel Adam Ingénieur ESE (livre assez ancien). Je n'ai pas la date de l'édition : Librairie de la radio 101 rue de Réaumur Paris 2e. Il a dû paraître vers les années 50.

2 - L. KERVRAN. *Preuves en géologie et physique de transmutations à faible énergie* Maloine et SA. éditeurs 27 rue de l'École de Médecine Paris VIe. page 175 édit. 1973.

De Kervran on pourra lire aussi avec intérêt Transmutations à Faible énergie et Preuves en biologie de transmutations à faible énergie. Chez le même éditeur.

communication de la revue stendek

L'Association des Consultants de Stendek, groupe officieux de scientifiques et d'ingénieurs qui se consacre à la recherche UFO, et qui est représenté par M. Alberto Adell, enquête depuis 1972 sur un important phénomène UFO. C'est grâce au sang froid du témoin M. Javier Bosque que les sons d'un UFO ont pu être enregistrés. C'est un signal électromagnétique de basse fréquence, se superposant à 2 signaux principaux de 1,050 Hertz et 4,150 Hertz. Nous pensons que le 1er signal est le résultat de la propulsion de l'engin, tandis que le second proviendrait de la surveillance que l'UFO apparemment assurait tandis qu'il planait audessus du lieu considéré. Sur chacun des 2 porteurs appa-

raissaient des modulations étranges et sophistiquées en amplitude, qui nous permettent de soupçonner qu'il implique une sorte de code.

La bande magnétique a été analysée de fond en comble et nous avons une très forte impression que nous sommes en face de quelque chose de très grande valeur. Nous sommes conscient qu'il existe dans le monde des enregistrements semblable de signaux électromagnétiques émis par les UFO's, et nous serions vivement intéressés de comparer les résultats techniques qui ressortent de ces analyses avec les nôtres.

Nous vous soumettons cette lettre en vous demandant les informations relatant des cas

pour une politique de la "porte ouverte" en ufologie

par Gilbert CORNU

des "vaisseaux-fantômes" aux ovnis (1)

L'ufologie ne doit pas tourner à la scolastique sclérosée et se perdre dans des discussions byzantines sur des hypothèses hasardeuses. Foin donc d'inutiles querelles qui n'apportent rien de constructif ; leur principal résultat est d'envenimer les rapports entre les francs-tireurs de la recherche et les ufologues plus pondérés alors qu'il faut pour progresser un harmonieux équilibre entre ces deux tendances. Toute société organisée évolue en effet au rythme plus ou moins heurté de ces deux courants antagonistes. En tant qu'activité humaine, l'ufologie n'échappe pas plus à cette règle que les autres branches de la recherche scientifique.

Puisque le phénomène ovni n'est qu'une des multiples énigmes qui se posent depuis longtemps à l'esprit humain, une des voies possibles pour tenter de sortir de l'impasse actuelle dans laquelle l'ufologie semble se trouver est assurément de faire le tour de ces diverses énigmes et de rechercher quels peuvent être les points communs entre ces divers problèmes et le phénomène ovni. Ces confrontations ne mènent probablement pas directement à leur solution mais elle peut nous aider à mieux délimiter et apprécier leurs domaines respectifs ; au mieux elles pourront nous donner des clés utiles ; éventuellement, les éclaircissements apportés dans les domaines annexes ne seront pas à dédaigner.

Cette tentative a déjà été l'objet d'un premier article concernant les prémonitions.⁽¹⁾ Nous avons vu qu'il pouvait y avoir des interférences entre ces deux séries mal expliquées de phénomènes les prémonitions et les phénomènes ovni ; et cela, dans les deux sens. Nous avons trouvé des prémonitions de phénomènes : ovnis dans le cadre général des autres prémonitions dont bénéficie l'esprit

humain, à court et à long terme. A l'opposé nous avons aussi trouvé une influence quasi certaine des ovnis pour inspirer des prémonitions à leurs futurs témoins. Ces premières indications ne suffisent certes pas, mais il fallait dans un premier temps établir le fait. Il reste à les compléter par des recherches plus poussées pour obtenir des certitudes et de nombreux exemples et aussi essayer de comprendre à quel niveau peuvent se raccorder les deux séries de phénomènes.

Nous allons aujourd'hui élargir encore le cadre de notre vagabondage hors des sentiers battus de l'ufologie et prendre la direction du grand large pour aller enquêter du côté des "vaisseaux-fantômes" bien qu'ils soient un peu passés de mode depuis la provocante offensive des mystères du triangle des Bermudes. Nous laisserons cependant prudemment ces derniers de côté pour l'instant car notre sujet est déjà suffisamment vaste comme cela.

Notons d'abord qu'il y a très longtemps que les vaisseaux-fantômes sont connus et redoutés des marins et surtout n'en rions pas avant de savoir de quoi il s'agit ! Nous ressemblerions comme des frères à ceux qui se moquent des ovnis en assurant qu'ils n'existent pas.

Nous trouvons l'écho de ces étranges rencontres depuis le début de la grande navigation maritime. La légende du "Hollandais volant", der Fliegende Holländer, faisait déjà partie du folklore des ports de la Hanse baltique plusieurs siècles avant d'avoir été popularisé et peut-être partiellement exorcisé par l'opéra de Wagner en 1841. Les plus anciens livres qui nous sont parvenus sur ces questions datent en effet de 1565 et de 1607 ; l'un d'eux est vénitien tandis que l'autre est anglais, ce qui nous montre bien à quel point le problème était déjà universel.⁽²⁾ Depuis lors, les ouvrages n'ont fait que se multiplier en se répétant souvent et sans toujours améliorer leur qualité, suivant en cela la même évolution que les livres d'ufologie. Là comme ailleurs, c'est la loi du commerce qui finit par l'emporter, même si l'on doit le regretter sur le plan de la connaissance scientifique.

Une première évidence s'impose à l'esprit lorsque l'on aborde ces questions d'un oeil neuf c'est l'immense multitude des drames de la mer. Ils furent de toutes les époques et il peut sembler inutile d'en rajouter en inventant des histoires supplémentaires. Beaucoup d'entre eux sont

similaires qui pourraient exister. Nous sommes à votre entière disposition si cela vous intéresse, pour vous faire parvenir les éléments de nos propres observations.

Pedro Redon
Secrétaire Général du CEI et Directeur
Stendek
Apartado 282
BARCELONE (Espagne)

N.B: Si des lecteurs de LDLN ont quelque chose répondant à cette demande, qu'ils nous en fassent part, ainsi qu'à STENDEK. Merci de celà.

et resteront incompréhensibles. Rappelons nous celui, tout récent, d'Alain Colas ; son catamaran était pourvu de tous les perfectionnements les plus modernes, y compris un réflecteur radar. Il a pourtant disparu sans laisser le moindre écho ni la moindre trace.

L'écrivain Robert De La Croix, spécialiste des questions maritimes et auteur d'une dizaine d'ouvrages sur les drames de la mer⁽³⁾, plusieurs fois couronné par l'Académie Française et l'Académie de la Marine, a dénombré dans les registres officiels plus de 400 naufrages sur lesquels nous ne possédons aucune précision en 50 ans seulement, de 1877 à 1927⁽⁴⁾, sans compter ceux encore plus nombreux sur lesquels nous sommes renseignés. Michel Maule, autre spécialiste des questions maritimes indique pour sa part 957 épaves de navires identifiées en 4 ans seulement, de 1887 à 1891 et cela sur un tiers de la côte Atlantique des U.S.A.⁽⁵⁾ Il indique par ailleurs que 5000 rapports concernant des épaves ont été envoyés en 3 ans par des capitaines pour alerter le service hydrographique américain, de 1891 à 1893, et que ces rapports concernaient 1628 épaves de navires. Toujours d'après lui, on estimait en 1912 que le chiffre de ces épaves de navires augmentait de 200 unités par an ; en 1930, le service américain des gardes-côte en détruisit 267 à lui seul et les services de tous les pays en faisaient autant.

C'est donc par dizaines de milliers qu'il faut compter les navires engloutis dans l'océan et par centaines de milliers, au bas mot, les victimes humaines car le développement de la pêche et de la navigation ne fait qu'en accroître le rythme, sans compter les hécatombes provoquées par les deux dernières guerres mondiales... Ne nous étonnons donc pas qu'avec des drames si nombreux, les "secrets" et les "mystères" de la mer soient eux aussi nombreux. **En réalité, les livres n'en retiennent qu'un tout petit nombre parmi ceux qui ont le plus frappé l'imagination des marins.** Pour faciliter la documentation des lecteurs qui voudraient trouver un supplément de renseignements à se procurer, mais il en existe beaucoup d'autres plus anciens.

Après ce premier stade assez bouleversant de la lecture, on se rend compte que les auteurs, comme les marins, appliquent le terme de "vaisseau-fantôme" à des cas extrêmement différents les uns des autres et même apparemment sans rapports entre eux. Cette ambiguïté du terme évoque immédiatement celle plus récente de "soucoupe-volante", ou même d'ovni ; elle recouvre aussi, soyons en convaincus, des phénomènes très différents que, pour diverses raisons, on ne cherche pas trop de démêler.⁽⁶⁾ Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un terme bien commode et évocateur pour désigner tout phénomène un peu mystérieux soit sur la mer, soit dans le ciel. Et dans les deux cas il ne faut pas oublier les

impostures fabriquées de toutes pièces par des personnes ou des auteurs en mal de sensationnel. Le problème des vaisseaux-fantômes est donc aussi complexe que celui de l'ufologie et il est parfois bien difficile d'y démêler le vrai du faux... remonter aux sources pour compiler les documents originaux est presque toujours au-dessus des moyens du chercheur privé qui fait ces recherches pendant ses loisirs et qui en est souvent réduit à se fier aux auteurs les plus sérieux en la matière.

Afin de mettre dès que possible de l'ordre dans cet exposé, disons tout de suite que **les vaisseaux-fantômes signalés se répartissent en fait en deux grandes catégories** bien que les marins saisis par l'émotion ne soient pas toujours capable de distinguer clairement entre les deux.

Le mot s'applique d'une part - et d'une façon qui peut sembler abusive - **à des navires bien réels**, en bois, cordages et voilures pour les bateaux anciens et en métal pour les bâtiments plus récents. **Ces vaisseaux-fantômes, qui ne sont en réalité que des épaves flottantes ou "dérélict" en anglais, dérivent au gré des courants et des vents dominants ;** ils sont parfois vides de tout occupant, sans même leurs papiers de bord ou leur nom écrit sur la coque, tandis que d'autres fois ils portent encore leur équipage de cadavres ou de squelettes. Ils sont extrêmement dangereux pour les navires et donc très redoutés des marins ; mais ils n'ont rien des fantômes si ce n'est l'horrible vision de ces équipages décédés dispersés sur le pont ou encore accrochés à la voiture, spectacle d'épouvante bien fait pour frapper de terreur ceux qui les rencontrent.

Le mot est aussi utilisé, d'autre part, pour désigner - de façon plus adéquate, mais moins fréquente - **des "visions" de vaisseaux irréels sans aucune concistance matérielle ;** ce sont de simples hallucinations, pour employer un terme trop galvaudé, qui peuvent avoir (ou non) une réalité objective. **Ces visions sont parfois mais rarement individuelles,** faites par un seul des membres de l'équipage ; **le plus souvent elles sont collectives** et sont partagées par une partie de l'équipage par exemple celle qui est de service sur le pont à cet instant, ou par la totalité des hommes ; elles sont donc le type même de l'hallucination collective si chère aux détracteurs de l'ufologie comme de tous les autres phénomènes encore mal connus mais réels.

Si la première catégorie n'offre à priori pas grand intérêt pour l'ufologie, la seconde catégorie, par contre est très intéressante et elle présente des caractéristiques curieuses que les ufologues auraient tort de dédaigner ; ils pourraient même nous offrir quelques clés applicables au phénomène ovni. Au risque d'être un peu long, il est cependant préférable de voir le problème dans son ensemble car les cas des deux séries pourraient bien être liées.

Voyons les donc successivement avant d'aborder dans une dernière partie ce qui peut sembler correspondre à une évolution dans le temps du phénomène, ce qui ne manquerait pas, si cela était confirmé par des recherches plus poussées, de se révéler utile à la compréhension du phénomène ovni lui-même.

1a - LES NAVIRES RÉELS avec équipage

Ces navires en dérive avec leur équipage de décédés sont parfois appelés des "cercueils flottants" ; l'expression est juste quoique un peu sinistre.

Là mort de tout un équipage peut sembler impossible à notre époque de voyages rapides où l'excellente qualité des vivres, les moyens sanitaires les plus efficaces sans compter les communications radio minimisent les risques. N'oublions pas qu'il n'en fut pas toujours ainsi. Il faut lire des récits détaillés des conditions de vie sur les voiliers d'autrefois pour comprendre la misère des hommes et la fréquence des drames : absence à peu près totale d'hygiène, avarie courante des denrées alimentaires, même de l'eau, présence de vermine, de rats... sans oublier les épidémies foudroyantes qui terrassaient les marins dans les régions chaudes, typhoïde, variole, peste ou choléra qui pour nous ne sont plus guère que des noms ; ajoutons y, car elles furent réelles, la faim et la mort par le froid dans les régions polaires⁽⁷⁾.

Illustrons cette première catégorie de vaisseaux-fantômes par quelques cas très connus.

Ce fut probablement une épidémie qui emporta l'équipage du brick portugais Sancta Maria trouvé en 1880 dans l'Océan Indien puisque les corps ne portaient aucune trace de violences et que le navire était bien pourvu en vivres et en eau potable⁽⁸⁾. Le cas très probablement aussi du brick anglais Abbey S. Hart rencontré en septembre 1894 toutes voiles dehors dans l'Océan Indien également car les marins morts étaient étendus sur leurs couchettes ; seul vivait encore le capitaine, mais il était à moitié dans le coma et ne prononçait que des paroles incohérentes⁽⁹⁾. Le cas aussi du trois mats goélette anglais Guilding Star dont on pu sauver trois hommes encore en vie avant d'abandonner à nouveau le navire avec son équipage de cadavre⁽¹⁰⁾. Le cas de beaucoup d'autres qui ne posent en réalité aucun problème et ne concernent pas directement notre sujet.

Le seul cas de cette catégorie qui semble pouvoir accréditer la thèse d'un évènement extérieur au navire (ce qui a été exploité par des ufologues trop zélés) est celui du cargo hollandais Ourang-Médan en 1948⁽¹¹⁾. Ses signaux de détresse spécifiant que le capitaine et les officiers étaient morts avaient été captés par radio ; le dernier message se terminait par ces mots : "je meurs". On trouva rapidement le navire dont la situation correspon-

dait à celle décrite par le message. L'opérateur radio avait encore le doigt sur le manipulateur. En outre, le registre des "proceeding of the Merchant Marine" de Londres indique que "les visages figés (des hommes) étaient tournés vers le soleil, les bouches ouvertes, les yeux vitreux ; le chien du bord était étendu sans vie sur le pont, les lèvres retroussées..." Comme il n'y avait aucune trace de violence, la solution la plus claire était une intoxication alimentaire ou une épidémie ; d'autres ont voulu y voir une action des mystérieux rayons de mort des extra-terrestres... Ils en sont d'autant plus convaincus que lorsqu'on voulu prendre le navire en remorque, un incendie brutal se déclara à bord et le navire sombra avec l'explosion des chaudières quelques instants plus tard... Mais c'est là une accusation toute gratuite que rien ne justifie.

Le cas du canot de 6 mètres de long trouvé rempli de cadavres ne doit pas non plus leur être attribué ; il fut trouvé en plein Atlantique par le *Josepha* en 1881. La mort était due au manque de vivres et peut-être aussi au froid. Il s'agissait de l'équipage d'un navire en perdition, probablement un navire de guerre puisque l'embarcation ne portait pas de nom⁽¹²⁾. "L'homme de l'avant portait les débris d'un uniforme d'officier, mais il ne recouvrait qu'un squelette ; les ossements de ce qui avait été un groupe de rameurs gisaient sur les bancs, blanchis par le soleil".

Certains cas sont plus particulièrement pitoyables et leur rapide évocation nous permettra de comprendre l'épouvante des marins assistant à un tel spectacle. C'est le cas du *Marlborough* retrouvé au large du Chili par le vapeur *Johnson* en 1913, 23 ans après sa disparition⁽¹³⁾. Le pont et le gréement étaient entièrement recouverts d'une sorte de mousse verdâtre et le pont était en si mauvais état qu'il cédait sous les pieds ; les squelettes étaient disséminés sur le pont, la passerelle et dans le poste d'équipage. L'explication la plus satisfaisante est qu'il avait été pris par la banquise et que celle-ci ne l'avait libéré que depuis peu. Le cas de la *Jenny* lui est semblable mais le livre de bord retrouvé intact nous a livré la clé du mystère. Le voilier avait quitté Lima à la fin de 1822 et avait été pris dans les glaces le 17 janvier 1823. La dernière note du capitaine était daté du 4 mai 1823 et disait : "plus de vivres depuis 71 jours, je reste seul vivant". Comme on était en 1860, cette "croisière des morts" dans l'Antarctique pour reprendre les thèmes de *Gaddis* avait donc duré 37 ans. C'est à peine croyable, mais les témoignages sont là ; ils ont été déposés ainsi que le livre de bord de la *Jenny* à l'Amirauté Britannique⁽¹⁴⁾.

Faut-il évoquer aussi cette épave du trois mats *Marlborough* que l'on cherchait depuis un mois pour la couler à coups de canons car elle était à fleur d'eau et les navires la redoutaient. Lorsque le commandant du *Quévilly* la rencontra il voulut s'assurer qu'il n'y avait plus de vie à bord avant de

la canonner et il monta à bord avec quelques hommes. Ayant enfoncé la porte du carré, une odeur atroce aux relents âcres le fit reculer... des corps étaient étendus partout dans la moisissure. Soudain il vit avec effroi un des cadavres lever le bras puis un autre ouvrir la bouche... les hommes étaient encore vivants mais ils étaient affamés et paralysés par le froid et l'humidité ; ils agonisaient ainsi depuis des semaines, trop faibles pour pouvoir faire des signes aux navires qui passaient à proximité⁽¹⁵⁾.

Pour être complets disons aussi un mot des navires pris dans les glaces polaires.

Celui que rencontra en 1903 le trois mats Emilie Galline était entièrement pris dans une gangue de glace. En 1905 l'anglais Beechbank longea un voilier, mature et voiles intactes qui était littéralement "crucifié" sur un iceberg⁽¹⁶⁾. Déjà en 1851 le navire canadien Rénovation avait aperçu deux navires pareillement incrustés sur un iceberg ; il s'agissait très probablement des célèbres navires le Terror et l'Erébus que le monde entier recherchait, mais le capitaine du Rénovation refusa d'approcher de l'iceberg pour le vérifier⁽¹⁷⁾. D'autres fois on ne retrouve que quelques débris et quelques corps comme ces deux hommes, le capitaine Koets du Lydie et son fils qui semblaient encore vivants sous la transparence de la glace⁽¹⁸⁾.

On n'en finirait pas d'évoquer ces visions de cauchemar ! Terminons par le cas de l'Octavius qui a tout particulièrement passé à côté de la chance. Lorsque le baleinier groënlandais le rencontra par 76° de latitude près de la terre de Baffin en 1775, au sortir d'une violente tempête de neige, l'équipage crut réellement voir un navire fantôme car tout le gréement recouvert d'une carapace de glace et neige étincelait au soleil. Par contre le spectacle qui s'offrit aux hommes qui accompagnèrent le capitaine lorsqu'il monta à bord était des plus réalistes. Ils découvrirent 28 cadavres décomposés serrés les uns près des autres autour d'un poêle dans la chambrée et le capitaine était mort à sa table devant le journal de bord. On l'a compris, leur mort était imputable à l'oxyde de carbone du poêle mal réglé (par souci d'économie de combustible sans doute !) Le journal de bord apprit qu'ils revenaient d'Extrême Orient et qu'ils avaient risqué le passage du Nord-Ouest. Sans le savoir, cet équipage de squelettes avait donc réussi une grande "première" en franchissant plus d'un siècle avant Amundsen ce célèbre passage⁽¹⁹⁾.

Comme on comprend l'épouvante des marins devant de telles scènes. Que peuvent-ils faire d'autre que de se signer respectueusement devant ces morts et évoquer au retour ces visions qu'ils qualifient alors tout naturellement de fantômatiques.

1b - LES NAVIRES RÉELS sans équipages.

Et pourtant, pour saisissants qu'ils soient, ces cas ne sont pas ceux qui ont le plus impressionné

les équipages de marins qui les rencontraient ; les raisons du drame étaient trop apparentes et n'offraient que peu de place au mystère. Par contre, lorsque le voilier était rencontré toutes voiles dehors, mais vide d'hommes, sans trace de luttés, avec des vivres et les canots de sauvetage encore à leurs places,... alors il y avait place pour que l'imagination brode et reconstitue à sa façon le drame vécu. Et la fantasmagorie l'emportait alors sur la réalité. Ce sont ces navires là qui avaient particulièrement la réputation d'être des vaisseaux fantômes. Rappelons nous le Hollandais volant de la légende qui était sensé boulinguer sur les mers jusqu'à la fin des temps comme un navire maudit, il n'avait pas d'équipage et apparaissait vide aux marins.

Ici encore, les annales maritimes abondent en exemples bien précis et nous n'avons que l'embaras du choix pour illustrer cette catégorie. Essayons cependant de trouver des exemples assez caractéristiques qui nous orientent progressivement vers les vrais vaisseaux-fantômes. Laissons de côté les cas sans mystère comme celui de la Rosalie trouvée en 1840 dans l'Atlantique⁽²⁰⁾ ou celui de la Belle Isle trouvée dans le Golfe du Lion en 1941⁽²¹⁾ car ces surprises de la mer sont de tous les siècles. Ne parlons pas non plus de la Mary Céleste retrouvée le 5 décembre 1872 au large du Portugal par le Déi Gratias bien que son histoire s'étale dans tous les ouvrages de mystères maritimes et que plusieurs livres lui aient été consacrés. C'est le procès infâme fait à Gibraltar au capitaine du Déi Gratias qui lui a valu un tel succès ; il fut accusé sans aucune preuve d'avoir assassiné l'équipage de la Mary Céleste pour toucher la prime de gargon⁽²²⁾.

Le cas de la goélette grecque Embiricos trouvée en avril 1932 au large des Bermudes, vide, les voiles ferlées et la coque fraîchement repeinte n'a pas échappé aux amateurs d'extra-terrestres, on s'en doute... l'occasion était trop belle !⁽²³⁾ De même le cas du trois mats Chester qui est plus curieux. D'après le rapport du capitaine du Marathon qui le rencontra au large des Açores, le navire avait été abandonné dans la plus extrême précipitation. Les tables et les chaises étaient renversées, les vêtements et les objets personnels étaient éparpillés sur le pont, mais on ne put trouver la moindre preuve de violence... De là à imaginer une attaque des extra-terrestres avec tous les moyens sophistiqués dont on sait bien qu'ils disposent, il n'y avait qu'un petit pas à franchir... mais ce n'est pas très sérieux ; il faut déjà épuiser les motifs humains ou avoir des indices matériels d'une action qui échappe aux normes humaines !

Le cas de la goélette sans nom trouvée au milieu de l'Atlantique par l'Ellen Austin en 1881 est plus complexe et se prête d'autant mieux à une telle évocation du cosmos ou de l'au-delà. Le bateau était intact avec tout son matériel en bon état ! Aussi le capitaine de l'Ellen Austin décida-t-il de le

ramener à bon port pour toucher une prime. Il y installa un équipage réduit de quelques hommes pour la manoeuvrer et les deux navires mirent le cap sur Terre Neuve à petite allure. Peu après, ils furent surpris par la brume et se séparèrent un peu par prudence ; ils se quittèrent de vue. Deux jours plus tard, la brume s'étant dissipée, l'Ellen Austin se rapprocha de la goélette surpris de ne pas la voir manoeuvrer également. On constata avec stupeur que le second équipage avait disparu à son tour sans pouvoir trouver la moindre explication... Aucun marin ne voulant plus monter à bord pour la convoier, il fallut se résoudre à l'abandonner. C'est incontestablement troublant et le moins curieux n'est pas cette brume que l'on retrouvera dans de nombreux cas ! Mais on n'a pas le droit d'évoquer une action ufologique sans preuve ; il peut y avoir tant d'autres explications possibles et criminelles. Au plus acceptons de mettre ce cas en réserve dans un petit coin de la mémoire à tout hasard⁽²⁴⁾.

Pour faire comprendre à quel point il faut être prudent citons un faux cas assez particulier de navire fantôme qui est souvent cité dans les livres d'aventures maritimes. Le 19 mars 1884 le premier navire réfrigéré français appelé comme il se doit le Frigorifique fut éperonné en pleine brume (toujours elle !) dans la Manche par le navire charbonnier anglais le Rummey. Le frigorifique donnant de la bande et commençant de couler, il fut évacué et l'équipage fut recueilli par le Rummey. Ce dernier avait à peine parcouru deux milles qu'un navire silencieux arriva soudain par tribord et l'accident ne fut évité que de justesse. L'équipage français crut reconnaître le Frigorifique qui venait de couler, mais le navire fantôme disparut si vite dans la brume que l'on ne pût s'en assurer. Moins d'un mille plus loin nouvelle arrivée inopinée du mystérieux navire. Cette fois, le choc ne put être évité et le Rummey sombra à son tour, tandis que les deux équipages s'entassaient sur les canots de sauvetage. Un quart d'heure plus tard, curieusement la brume se dissipa et quelle ne fut pas la surprise des marins de voir arriver vers eux le Frigorifique - car c'était bien lui - qui décrivait lentement de larges cercles. Il n'avait donc pas sombré et la barre bloquée à droite pendant l'abordage par le Rummey expliquait ses passages successifs ainsi que le naufrage bien réel du Rummey. Ce cas illustre bien l'abandon trop rapide de nombreux navires qui embarquent de l'eau mais ensuite ne sombrent pas complètement⁽²⁵⁾.

Plusieurs navires chargés de bois sont ainsi signalés comme ayant continué de flotter grâce à leur cargaison ; mais le plus cocasse est probablement le navire américain Ernest Milles. Il coula bel et bien au large de la Caroline et son équipage réfugié sur les canots de sauvetage certifia l'avoir vu couler entièrement. On le retrouva cependant quelques jours plus tard en surface naviguant à la dérive, ses voiles au vent. Il n'y avait là ni miracle,

ni action des extraterrestres ; le navire était seulement chargé de sel et sous la mer, le sel avait fondu. Fidèle au bon vieux principe d'Archimède, le vaisseau en bois avait alors refait surface en retrouvant une flottabilité suffisante⁽²⁶⁾.

Terminons cette seconde série par quelques cas un peu spéciaux qui ont beaucoup frappé les témoins de ces événements ; il s'agit des navires qui viennent s'échouer à la côte toutes voiles dehors mais sans équipage, et cela en évitant parfois magistralement les récifs au point que les habitants témoins de la scène ont bien du mal à croire qu'ils n'étaient pas pilotés.

Laissons de côté le cas souvent cité de la goélette Carroll A. Deering, car il fut prouvé qu'un grave différent s'était élevé entre le capitaine et son second qu'il traitait d'incapable ; ce fut probablement l'origine du drame dont les détails resteront toujours inconnus⁽²⁷⁾. Le cas de la goélette de luxe J.C. Cousins qui servait de bateau pilote à l'entrée du port d'Astoria sur le Pacifique est à la fois bien établi par les témoignages et parfaitement incompréhensible. Le 7 octobre 1883, elle attendait un navire français en provenance d'Extrême Orient pour le guider au port dont l'accès était difficile, et louvoyait à proximité de la côte. Les gardes-côte qui l'observaient la virent soudain virer de bord sans raison apparente et piquer droit sur les récifs de la côte sans faire aucune manoeuvre ni donner de signal d'alarme. On retrouva le navire vide de tout équipage et le repas qui avait été préparé n'avait pas été touché. Le capitaine avait une excellente réputation... Il y eut un procès retentissant entre la compagnie d'assurance et les armateurs qui ne touchèrent qu'un dixième de la valeur du bateau tellement la goélette semblait avoir été naufragée volontairement⁽²⁸⁾.

Le cas du See Bird est peut-être le plus caractéristique et c'est aussi le plus connu de la côte Atlantique des Etats Unis. Les habitants de Rhode Island aussi mal réputée pour ses fréquents naufrages que l'île de Sein en Bretagne (plus de 1000 connus) virent arriver en 1850, par grosse mer, un voilier qui fonçait toutes voiles dehors sur les récifs. Mais au lieu de s'y briser comme tout le monde l'attendait, il franchit avec maestria l'étroit chenal comme seul un habitué de l'île était capable de le faire et il vint s'échouer sur la plage sans avarie grave. Les habitants coururent au navire qu'ils trouvèrent vide, sauf un chien. Il semble d'autre part exact que la table était mise et que du café chauffait à la cuisine. Le journal de bord était en place et indiquait en dernier lieu la vue de Brenton Reef à quelques milles seulement de Rhode Island ; l'équipage d'un bateau de pêche confirma avoir échangé des signaux avec son équipage peu avant !... Là aussi, le mystère est complet ; la mer ne rejetta aucun cadavre réduisant à peu de chose l'éventualité d'un abandon du navire à l'approche des récifs... Ce n'est pas une raison suffisante

pour faire intervenir une fois de plus le *deus ex machina* des extra-terrestres. Nous n'avons pas le droit d'en faire des ogres modernes à la recherche des petits poucets des mers.⁽²⁹⁾

Avant d'abandonner à leur sort ces épaves flottantes qui n'ont rien de fantomatique bien qu'elles nous posent plus d'une énigme à résoudre, citons deux cas de navires abandonnés dont le comportement est encore plus équivoque et se situe à la limite de ce que l'esprit humain peut raisonnablement admettre⁽³⁰⁾. Elles sont tirées des annales polaires.

Le Baychimo est parfois appelé dans les livres le "fantôme de l'Arctique". Sa spécialité est d'être insaisissable et d'échapper chaque fois que l'on veut le récupérer. Voici en deux mots son histoire. Navire en acier, il fut mis en service dans la baie d'Hudson en 1921 à une époque où de pareils navires ne résistaient pas plus de deux hivers à la terrible étreinte de la glace de la banquise. Il réussit à naviguer sans encombre pendant 10 ans, ce qui était déjà un exploit. En novembre 1931, alors que son équipage était à terre, il cassa ses amarres pendant une tempête de neige et disparut avec toute sa cargaison de fourrures. Il fut revu quelques semaines plus tard par son équipage qui réussit à décharger une partie des fourrures, mais disparut à nouveau au cours d'une autre tempête de neige. Il fut retrouvé 5 mois plus tard près de l'île Herschel, puis un an plus tard à la pointe Barrow où trente esquimaux montèrent à bord récupérer des fourrures puis il disparut à nouveau dans la tempête qui semblait le poursuivre ; en 1934 les hommes de la goélette *Trader* le rencontrèrent à nouveau et montèrent à bord... de même que le capitaine Polson en 1939... on le signala une dernière fois en 1956 dans la mer de Beaufort, soit 25 ans après avoir échappé à son équipage et 35 ans après sa mise en service ce qui constitue un record pour un navire sans entretien. Faut-il douter des témoignages successifs ou bien y voir une curieuse succession de heureux hasards comme il ne peut en arriver qu'à une épave abandonnée ?⁽³¹⁾

L'histoire du *Rescue* est plus cruelle. Le *Rescue* et le *George Henry* étaient deux bateaux de pêche à la baleine et ils étaient partis ensemble pour les mers froides. Le *Rescue* qui avait déjà la réputation d'avoir le mauvais oeil sombra dans la tempête et son équipage fut recueilli par le *George Henry*. Mais à plusieurs reprises au cours de la saison de pêche son épave bien reconnaissable apparut devant le *George Henry* comme pour lui barrer la route et une fois, elle sembla même se précipiter sur lui comme pour le faire sombrer. La terreur s'empara alors des matelots et le capitaine du *George Henry* du renoncer à hiverner comme il en avait l'intention⁽³²⁾. Il est d'ailleurs difficile de savoir s'il s'agissait de l'épave réelle ou seulement d'une vision de l'épave ; en tous cas, les marins étaient persuadés qu'il s'agissait de l'épave réelle.

Après cette première partie consacrée aux fantômes de bateaux réels et trop longue peut-être aux yeux de certains lecteurs qui ne seraient pas spécialement captivés par les choses de la mer nous allons passer aux visions de bateaux irréels.

Cependant il faut prévenir le lecteur que cette seconde partie est tout à fait différente car nous entrons dans un domaine qui pourra le laisser plus d'une fois très sceptique. Il est en effet aussi difficile de prouver une vision de vaisseau-fantôme (ou de fantôme tout court) que de prouver une apparition de soucoupe volante. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'existe souvent aucune preuve matérielle et nous en sommes réduit au seul témoignage du ou des visionnaires, et, éventuellement des personnes qui les accompagnaient, lesquelles peuvent seulement certifier que leur réaction ne semblait pas feinte ! C'est peu, très peu ! Il faut en convenir. L'esprit humain se trouve donc une fois de plus devant une double alternative : - ou bien refuser d'admettre ces témoignages et la réalité des visions au nom de tel ou tel principe philosophique⁽³³⁾ - ou bien accepter d'envisager cette éventualité dans la limite de la bonne foi des témoins. C'est généralement le cas des personnes qui admettent les témoignages sur les ovnis. Nous essaierons d'ailleurs dans cet article de nous en tenir le plus possible aux témoignages, en évitant d'échafauder des hypothèses qui ne reposeraient pour l'instant sur aucune base certaine car les postulats philosophiques ou autres n'offrent ici aucun intérêt. Seuls comptent les faits et donc les témoignages qui les attestent dans la mesure où ils semblent offrir des garanties suffisantes d'authenticité.
(à suivre)

Références :

- 1 - voir LDLN N° 188 et 189 article "Des ovnis de la science-fiction au naufrage au Titanic".
- 2 - Ramusio-Racolla delle Navigazioni e Viaggi - Venise 1565 et Davis-The Seemans Secrets - Londres 1607.
- 3 - Les ouvrages de R. De La Croix ont été publiés principalement chez Denoel, Plon, Fayard et France-Empire, voir ces éditions.
- 4 - par exemple De La Croix : Histoire secrète des océans p 147, 256, 265...
- 5 - par exemple dans son article - revue Les dossiers, histoire de la mer N° 9 tomes p 132 et 133 sur les vaisseaux fantômes.
- 6 - cette question sera abordée dans un article ultérieur.
- 7 - voir les livres de R. De La Croix qui sont les plus faciles à trouver.
- 8 - Gaddis Les vrais mystères de la mer - France-Empire p 149.
- 9 - idem p 150 — 10 - idem p 150 — 11 - idem p 151 — 12 - idem p 148-149 — 13 - idem p 142 — 14 - idem p 143 — 15 - Michel Maule dans revue les dossiers de la mer N° 9 p 135
- 16 - revue N° 9 p 126 — 17 - idem p 69 article de R Gael — M18 - idem p 127

vagues d'ovni et inquiétudes

(2 - suite et fin)

par Nicolas GRESLOU

J'ai démontré l'absence complète de corrélation existant entre l'inquiétude des populations et les vagues d'OVNI.

Vieroudy lui-même (LDLN 163 page 6) fait semblant de l'admettre (semblant seulement, puisque sa démonstration est tout de même maintenue dans son livre), et se rabat alors sur un autre "générateur d'inquiétude et d'incertitude" : le chômage. (cf. LDLN 163 pp 6 à 9 ; son livre pp 145 à 148).

Regardons d'un peu plus près.

I - CRITIQUES DES DOCUMENTS PROPOSES

Les "preuves", proposées par Vieroudy, sont les suivantes :

— France : corrélation entre le nombre d'observations d'OVNI et les demandeurs d'emploi, de 1945 à 1974.

— Espagne : même chose, de 1945 à 1970.

Commençons par vérifier chiffres et graphiques avant toute chose (mais combien d'ufologues ont eu la curiosité de vérifier ? et de refaire les courbes sur papier millimétré ?).

Il ressort ceci :

A) Les chiffres concernant l'effectif des chômeurs sont sujets à caution.

La source citée, "Monthly bulletin of statistics", United Nations, Genève (dont l'année de parution n'est pas fournie) reprend (parfois textuellement) les chiffres du chômage fournis par le Ministère Français du Travail⁽¹⁾ SAUF POUR TROIS ANNEES :

19 - Gaddis p 144 à 147 — 20 - Gaddis p 251 — 21 - idem p 158 — 22 - idem p 176 à 196

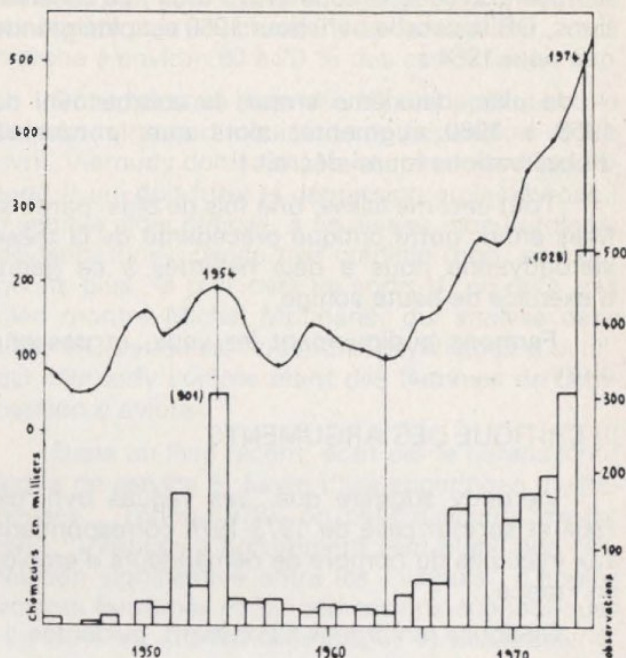
23 - Gaddis p 251 — 24 - idem p 157 — 25 - idem p 86-89 — 26 - revue N° 9 p 139-140

27 - Gaddis p 163-169 — 28 - idem p 160-161 — 29 - idem p 159

30 - Il faudrait aussi parler de cas de cercueils qui ont curieusement dérivé - Gaddis p 63 à 65

31 - Gaddis p 153-155 — 32 - revue N° 9 p 77 à 83

33 - Vieroudy - Ces ovnis qui annoncent le surhomme p 13 "certaines orientations de recherche sont philosophiquement inacceptables!!



France, corrélation chômage - observations d'OVNI (1945-1974)

	Vieroudy	Ministère
1962	100.800	170.600
1963	96.800	142.600
1964	97.100	113.400

années qui, comme par hasard (?) prouvent une nette poussée du chômage et correspondent à une diminution et une stagnation des observations d'OVNI !

Trois années "falsifiées" sur 30 proposées (alors que les 27 autres sont conformes aux chiffres du ministère), c'est déjà curieux. Il aurait fallu au moins vérifier les chiffres.

Mais il y a pire :

B) Les 2 graphiques réalisés sont faux !

Si nous reportons les chiffres de Vieroudy sur un graphique, nous constatons :

1) que pour la France, l'année 1973 a été "escamotée" (dans LDLN et dans le livre) ce qui truque la courbe du nombre des chômeurs, qui se stabilise (380.000 en 1972 et 393.000 en 1973), alors que le nombre d'observations d'OVNI a presque doublé dans le même temps ! Ceci n'est pas très scientifique, et je dirai même peu honnête !

Qu'on n'accuse pas une faute d'impression, "l'oubli" est le même dans les deux publications.

Quand on prétend proposer une démonstration rigoureuse, on vérifie au moins tous ses graphiques avant de les porter chez l'imprimeur !

2) Et cette "erreur" se retrouve deux fois dans le graphique espagnol :

Car celui-ci est lui aussi erroné :

— 1954 : 50 observations ovni ; 1959 : 26 observations, OR la courbe ovni pour 1959 est plus grande que pour 1954 !

— de plus, deuxième erreur, la courbe ovni de 1958 à 1960 augmente, alors que le nombre d'observations fourni décroît !!

Tout ceci me laisse, une fois de plus, pantois. Mais enfin, notre critique précédente de la thèse vieroudyenne nous a déjà habitués à ce genre d'exercice de haute voltige.

Fermons pudiquement les yeux, et passons outre.

II) CRITIQUE DES ARGUMENTS

Vieroudy suggère que "les vagues ovni de 1954 et surtout celle de 1973-1974 correspondent aux maxima du nombre de demandeurs d'emploi en France".

Quelques remarques s'imposent, évidentes :

A) Comme l'a très bien fait remarquer notre ami Jacques SCORNAUX, "depuis lors dans une vague d'ovni permanente" (Ldln 167, page 34).

Et alors que nous atteignons les 1,3 millions de chômeurs, les rapports ovni ont-ils sextuplé pour autant, par rapport à 1970 ?

B) Les chômeurs, catégorie sociale la plus inquiète entre toutes, voient-ils plus d'ovni que les autres ? Cela est infirmé par les études entreprises. Il serait intéressant de chercher si les "Ventres Creux" du Directoire constatèrent plus de phénomènes célestes insolites que les "Ventres Dorés", etc... Voilà une nouvelle voie de recherche que je soumets aux ufologues avertis...

C) Il semble dès lors évident que la Lorraine (mars 1979) va affronter la plus fantastique vague ovni de son histoire. Que les soirées de surveillance du ciel s'y multiplient donc. Avis !

D) Une nouvelle fois, nous relevons la vieille stratégie vieroudyenne de "l'escamotage" :

1 - les années 1949-1950, 1953 et 1959 (maxima du nombre de chômeurs) correspondent à des creux de vagues ovni ; (sans oublier 1962 et 1963, aux chiffres contestés plus haut).

2 - l'année 1952 (vague ovni) ne correspond pas à un maxima de chômage, de même 1965.

3 - encore plus significatives sont les données espagnoles :

	ovni	chômeurs
1949	0	160.000
1950	90	166.000
1951	7	144.000
et encore :		
1959	26	80.000
1961	10	125.000

(l'année 1959 détenant le minima en chômage de toute l'histoire contemporaine espagnole).

Cela se passe de commentaires...

E) Les maxima d'ovni (en nombre croissant de 1971 à nos jours) peuvent aussi s'expliquer, en dehors des fameux chômeurs, tout simplement par le fait que le nombre d'enquêteurs est lui aussi croissant (la plupart des groupes ufologiques régionaux ayant été créés ces années là en France) ou parce que la population, mieux avertie, n'a plus honte de signaler ses observations.

III) DU CHOMAGE ET DE SON BON USAGE

Les statistiques sur le nombre de chômeurs sont à utiliser, pour ce qui nous intéresse, avec une extrême prudence.

D'abord parce qu'elles sont parfois variables, d'un livre à l'autre.

Mais surtout car, pour être significatives, elles doivent tenir compte du contexte socio-historique.

Qu'on en juge plutôt :

A) Les 253.000 chômeurs que Vieroudy nous propose pour expliquer la "vague" de 1968 en France (174 obs) n'expliquent pas les 171 ovni de 1971 (pour 338.000 chômeurs) !

B) Et que dire de ceci : pendant la fameuse grande dépression de 1929 à 1932, déjà étudiée, le nombre de chômeurs a doublé en Grande-Bretagne et en Allemagne, a quintuplé aux USA, mais pour la France⁽¹²⁾ :

1929 : entre 9 et 11.000 chômeurs
1931 : 72.000
1933 : 356.000 !

quel est le % d'accroissement ? Et ce à une époque où les indemnités chômage sont totalement inconnues dans le monde ! Cela ferait donc pour la France une sacrée inquiétude, alors que la vague ovni ne sera que scandinave !

Comparer donc les 338.000 chômeurs de 1971 à ceux de 1933 prend alors une toute autre dimension !

C) Quant au rapport du nombre de chômeurs avec la population active, c'est encore tout aussi convaincant.

1954, l'année où la fameuse vague "s'abattit" sur la France, la proportion "chômeurs-actifs" n'était que de 0,94 % pour la France ; mais elle atteignait 5,6 % aux USA, et 10 % en Italie ! (pays

où l'activité ovni n'avait rien de comparable avec la France !!)⁽¹³⁾.

Une nouvelle fois, la démonstration de Vieroudy devient caduque.

D) Reconnaisant tout de même que "les causes d'inquiétudes sont très fluctuantes" (p. 145), que l'augmentation du nombre de chômeurs n'est pas toujours significative (p. 146 ; alors pourquoi justement avoir conservé ce critère d'inquiétude ? c'est du masochisme ufologique ?), et que le chômage n'est pas un souci majeur pour certains pays (USA) ou est inexistant dans les pays de l'Est, Vieroudy cherche alors désespérément quelques "bouées de secours" pour étayer une démonstration qu'il sent s'effondrer de toutes parts.

Cela va de l'invasion des chars soviétiques en Tchécoslovaquie (1968), (qui expliquerait, inquiétude politique, la vague... roumaine (sic), la Roumanie étant "directement menacée") en passant par la sécheresse de l'été 1976 en France (resic) qui justifierait le flot d'articles sur les ovni dans la presse française.

Je souhaite vivement à notre téméraire auteur une rapide et intense vague sur la Lorraine, ou au Laos ("directement menacé" par l'attaque chinoise au Vietnam) sous peine de lui faire perdre l'estime que lui accordent encore quelques très rares ufologues irréductibles.

Telles sont les quelques remarques, non exhaustives, que m'ont procuré mes cogitations vieroudyennes. Je pense avoir suffisamment prouvé, dans ces quelques lignes sans prétention, à celui qui aura eu le courage de les lire jusqu'à la fin, la fausseté de l'argumentation proposée, et la non existence des rapports entre inquiétudes de population et vagues ovni.

Certains pourront s'étonner du ton corrosif de certains passages. Toute théorie a certes le mérite d'exister (ce n'est pas si mal en ufologie !) et reste défendable. J'ai déjà écrit que le seul (et unique) mérite de Vieroudy était d'avoir soulevé ce problème. Notre auteur a peut-être quelques talents d'ufologue, mais il n'est pas historien et l'économétrie est une science qu'il pratique mal, car il manie les statistiques et utilise l'Histoire avec une telle légèreté subjective et un tel pragmatisme orienté, qu'on est en droit de se poser des questions quant à sa sincérité (qui est paraît-il véritable) et à ses capacités de réflexion et de rigueur intellectuelles.

C'est d'autant plus grave que, partant de cette démonstration qui vient de s'effondrer sous nos yeux, Vieroudy développe sa fameuse et fumeuse théorie de la "création psychique" des Ovni ! Les revues Psi abondent de la prose vieroudyenne (cf. "Psi international" n°6, et bien d'autres), les parapsychologues sécurisés par l'existence matérielle des ovni, s'y agrippent, ainsi qu'à Vieroudy (à moins que ce ne soit le contraire).

Rappelons, pour le lecteur non informé, que notre auteur est le premier "auto halluciné" de l'ufologie française (cf. ses propos dans la revue Ldln "je me sens bien "branché" sur le phénomène" (n° 172) et dans la "revue des soucoupes volantes" (n° 2) "les témoins sont des sujets psi qui s'ignorent (...) " et moi-même "je me mettais dans un état auto hypnotique et je me concentrais sur la date et le lieu choisis" (de l'apparition)... "ça marche à environ 60 à 70 % des cas" ! (sic).

Donc, et sous-entendu, si nous appliquons la théorie du rapport inquiétude de population-vague ovni, Vieroudy doit avoir une sacrée dose d'inquiétude !! qui doit friser la dépression ou la névrose ! Il semble alors difficile, à ce niveau, que l'ufologie devienne une science très crédible (hop, ne bougeons plus, le p'tit ovni va sortir !), ce qu'a très bien montré Michel Monnerie, qui analyse dans Ldln 172 certaines "créations psychiques d'ovni" par Vieroudy comme étant des flammes de combustion d'avions.

Dans un livre récent, écrit par le parapsychologue de service F. Favre ("les apparitions mystérieuses", Tchou 1978), on peut d'ailleurs lire (p. 39) : "Vieroudy a brillamment (sic) établi une corrélation significative entre les "vagues" d'engins volants fantômes et les dépressions économiques des pays où ces hantises (resic) se produisaient" et, à la même page, "le premier dans l'histoire de la parapsychologie, P. Vieroudy est également parvenu, en 1975, à déclencher artificiellement (resic), dans la région où il habite, plusieurs mini-vagues d'Ovni". Ceci est d'ailleurs signalé dans le livre de Vieroudy p. 225, où notre ufologue (ou parapsychologue ?) crée une "vague"... de 2 ovni, sur le Dauphiné. Le CSERU lui en est très reconnaissant d'ailleurs.

Mais enfin, Vieroudy confirme lui-même son côté angoissé, quand il dresse pour nous (Ldln n° 168, p 6) le portrait du témoin d'ovni (donc son auto portrait ?) "le témoin type a souvent une enfance difficile et vit dans une situation conflictuelle ; son adaptation sociale est mauvaise (...) sa volonté est faiblement développé, il est très influençable et sensible, parfois d'humeur capricieuse, nerveux, instable dans ses relations affectives (...)".

Trêve d'anti vieroudisme primaire (et facile !), Vieroudy n'est pas Hernani, et la bataille de Vieroudy n'aura pas lieu, elle n'en vaut pas la peine.

Au fil des jours, je m'aperçois qu'une qualité fait de plus en plus défaut à certains ufologues : avoir l'esprit rationaliste ! C'est un comble...

Alors que l'ufologie a du mal à se donner des bases et une méthodologie rigoureuses, si les ufologues se mettent à voir des ovni qui n'en sont pas, ou à en voir sur commande, ou à soutenir des thèses de façon si légère qu'elles en deviennent indéfendables, alors, il faut savoir faire oeuvre de "salubrité ufologique" !

ADDITIF : afin de ne pas laisser au lecteur une impression de démolition systématique (mais inévitable et nécessaire) à cette série d'articles, et pour expliquer, puisqu'il ne l'a pas trouvé, à Vieroudy la démarche qu'il aurait pu adopter, je propose de commencer par chercher (de façon exhaustive), quels sont les principaux critères d'inquiétudes d'une population. Il aurait peut-être fallu commencer par cela ! Et je ne peux que souscrire à ces quelques lignes (p. 135) : "la détermination d'un critère d'inquiétude objectif d'une population est délicate. Comme en toute science humaine, nous ne pourrions effectuer qu'une approche imparfaite de la réalité". Délicat, d'accord ; approche imparfaite, pas d'accord.

Les critères d'inquiétude d'une population sont bien connus, et peuvent être regroupés dans 6 grandes rubriques, que voici (en gardant à l'esprit que certaines sont chiffrables, mais que la plupart ne le sont pas ; ce qui ne veut pas dire qu'il est impossible, loin de là, de recenser, sans chiffres, mais au moins près, les crises d'inquiétudes de tout un peuple).

1) Les GUERRES

Critère bien connu où se cotoient, en vrac, la peur de la défaite, la peur de perdre parents et amis, la vie quotidienne perturbée, une économie dirigée, des libertés supprimées, etc... Inquiétude bien connue, hélas très forte, et localisable sans problème dans le temps.

2) Les CALAMITES NATURELLES

De deux types :

— soit "routinière" : séismes, volcanisme, de la Ceinture de Feu du Pacifique par exemple. Mais là, nous frisons le "phénomène d'accoutumance", d'où s'estompe peu à peu l'inquiétude qui, de ponctuelle, devient latente.

— soit accidentelles (donc exceptionnelles) c'est à dire imprévisibles : inondations catastrophiques, perturbations climatiques (Sahel), épidémies de tous poils. Il est très intéressant d'ailleurs de constater que les fameuses épidémies de peste, qui ont ravagé la France jusqu'en 1720 (peste de Marseille) ont révélé des comportements humains, émotionnels, constants dans le temps, qui n'ont rien à voir avec les phénomènes célestes en question⁽¹⁴⁾.

3) CRISES POLITIQUES GRAVES

C'est à dire mettant en cause la stabilité et le sort d'un Etat.

Quelques exemples suffiront :

- régime instable (4^e république ; derniers empereurs romains ; ... Mais là aussi, on frise le phénomène "d'accoutumance").
- régime "pourri" : Directoire (1795-1799').
- coups d'Etat : cf Afrique post coloniale,...
- dictatures : la Terreur (1794) etc... (toujours d'actualité, hélas).

4) des CRISES ECONOMIQUES DE GRANDES ENVERGURE

(c'est à dire en dehors des crises cycliques habituelles, avec le dualisme marasme-reprise, récession-essor).

Seul critère (sur les 6 développés ici) retenu par Vieroudy (car le seul mesurable !), mais, nous l'avons vu, de façon très fragmentaire et sélective, au point d'en devenir incroyable.

Les symptômes de la crise sont bien connus des économistes :

a) crise financière : dévaluation monétaire, ou fuite des capitaux, ou "mur d'argent" (1924 en France). Cf. assignats, mark en 1922, etc...

b) prix en hausse :

mais qui peuvent aussi chuter ! (les deux sont facteurs de crise : cf inflation en 1975 et mévente en 1930). Chercher toujours ce que font les salaires pendant ce temps.

c) une bourse en crise :

cf krack de 1929 (jeudi noir, et suivants). Choisir cet indice est dangereux (nous l'avons montré), la bourse n'étant qu'un marché (loi de l'offre et de la demande qui ne réagit pas qu'à la santé économique d'un pays (cf. les hausses artificielles de Wall Street de 1925 à 1929 ; cf. chutes de la bourse avant des élections ou pendant une instabilité politique qui dure).

De plus, une très faible partie de la population (sauf USA avant 1929) possède des valeurs.

d) crise d'approvisionnement, de ravitaillement :

en nourriture (Russie en 1917, France 1793...) ou en matières premières, ou en sources d'énergie (cf. crise pétrole ; rationnements,...).

e) surproduction :

quand les stocks ne peuvent plus être absorbés par un marché intérieur (usa 1930) ou extérieur (Japon mis en quarantaine). Si les exportations chutent, les stocks augmentent, les prix baissent, d'où récession, faillites, chômage,...

f) la mauvaise récolte :

Seule cause de crise économique aux 18^e et dans la première moitié du 19^e siècles. N'est plus de nos jours un mécanisme de crise grave, sauf dans les pays en voie de développement.

g) augmentation du chômage :

Critère que nous venons de rejeter. Même problème quant au phénomène d'accoutumance (cf. Scornaux).

5) CRISES DE SOCIETE :

La plus difficile à cerner, car à la fois morale et psychologique. (une population "mal dans sa peau").

- remise en cause des valeurs traditionnelles :
 - la famille (mariage et natalité en baisse)
 - la religion (France ces dernières années)

- l'Etat (mouvements séparatistes, terrorisme, violences ; vagues d'anti-parlementarisme comme affaire Panama, ou d'anti militarisme).

— rejet des bienfaits matériels : d'où les phénomènes hippies ; le refus "d'entrer dans le système",... D'où la drogue, les sectes,... D'où les grands "sursauts" : mai 1968, brigades rouges,... oeuvre d'une minorité agissante, ou de tout un peuple, ou d'une seule tranche d'âge.

6) la PEUR DE L'AVENIR :

— peur de l'an 1000 (fin du monde ; flagellants,...)
— peur de l'an 2000 (au sens large) avec ses pollutions, surpopulations, énergie nucléaire, 3^e guerre mondiale, etc... d'où d'ailleurs les extra-terrestres (phénomène contacté) ne sont pas exclus.
— chute d'une civilisation, que l'on sent proche (empire romain et barbare).

Telles sont les seules inquiétudes de population.

Les immédiats après-guerre sont à ce titre très intéressants, car ils cumulent plusieurs critères de crise dans un court laps de temps. Cf. les années 1919-1922 en Europe :

- humiliations nées de la guerre (Diktat allemand ; Italie "roulée")
- instabilité politique (d'où crise d'autorité)
- ruine des classes moyennes
- économie à reprendre à zéro, + pertes territoriales
- dettes de guerre, et problèmes monétaires (inflation, dévaluation,...)
- agitations sociales (grèves, mutineries, émeutes,...) etc.

Donc, à partir de cette liste exhaustive d'inquiétudes, nous pouvons constater :

1) qu'il serait vain de ne choisir qu'un seul des 6 critères d'inquiétude d'une population (quand plusieurs peuvent être associés). Et encore faudrait-il le traiter avec rigueur et honnêteté, ce que n'a pas fait Vieroudy, nous l'avons montré.

Et dans ce critère, ne choisir qu'un seul élément (exemple : critère = crise économique, soit le 1/6 du total ; et dans la crise, ne choisir que les indices boursiers, ô combien contestables).

2) Il devient dès lors possible de déterminer, et il aurait fallu commencer par là, des phases d'inquiétudes, non chiffrables bien sûr, mais connues des historiens et facilement décelables dans le temps, ET VOIR ENSUITE si ces phases correspondent TOUTES avec des vagues d'ovni déjà connues (sinon la démonstration redevient sélective).

Alors là, j'aurais approuvé une telle démarche !

Nicolas GRESLOU
Diplômé d'Etudes Supérieures d'Histoire
Université de Grenoble

REFERENCES :

- (11) "le chômage en France" J. Michel FAHY, "que sais-je" 349, edit 1975.
- (12) L. ROBBINS, "la grande dépression 1929-1934" Payot edit 1935, page 245
- (13) "essai sur la notion de chômage structurel dans les pays de capitalisme évolué", par Louis REBOUD. Librairie Dalloz 1964, page 16
- (14) Nicolas GRESLOU, "la peste en Savoie aux 16^e et 17^e siècles" Sté Savoisiennne d'Histoire et Archéologie, tome 85, 1973, 182 pages.

NOS ACTIVITES :

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

GRUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

— Le «service lecteurs» qui oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, etc...).

Réponse à votre question contre 3 timbres à 1,30 F pour participation aux frais.

— La fiche de documentation suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local efficace (envoi contre 3 timbres à 1,30 F).

— Les plans et schémas permettant la réalisation de :
— détecteur magnétique
— détecteur de variation de luminosité nocturne
— détecteur acoustique (F > 4 KHz)
— compteur Geiger Muller
— pulsographe
— fréquence mètre (adaptable au pulsographe et au compteur Geiger).

Envoi de chaque plan contre 5,10 F.

— Schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (envoi contre 12,00 F).

— Les accessoires suivants :

— aiguille aimantée L = 80 mm avec chape agathe, pour la réalisation de votre détecteur magnétique (envoi contre 29,00 F).

— plaquette Polaroid de 7 x 7 cm pour photographie ou observation (envoi contre 13,00F).

Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant :

— les timbres oblitérés qu'ils reçoivent, même ordinaires, de France et autres pays.

— toute carte, même ancienne (quel que soit le lieu, le pays, l'échelle).

— livres et ouvrages divers, même anciens, traitant des régions de France (vie, activité, coutumes, légendes, géographie, météorologie).

Informez-nous de tout appel de détecteur en précisant : date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation ou photographie et quelle est cette observation.

Il ne sera plus adressé de plans ou répondu au courrier qui ne respectera pas les consignes ci-dessus.

Responsable «Techniques et Recherches» :

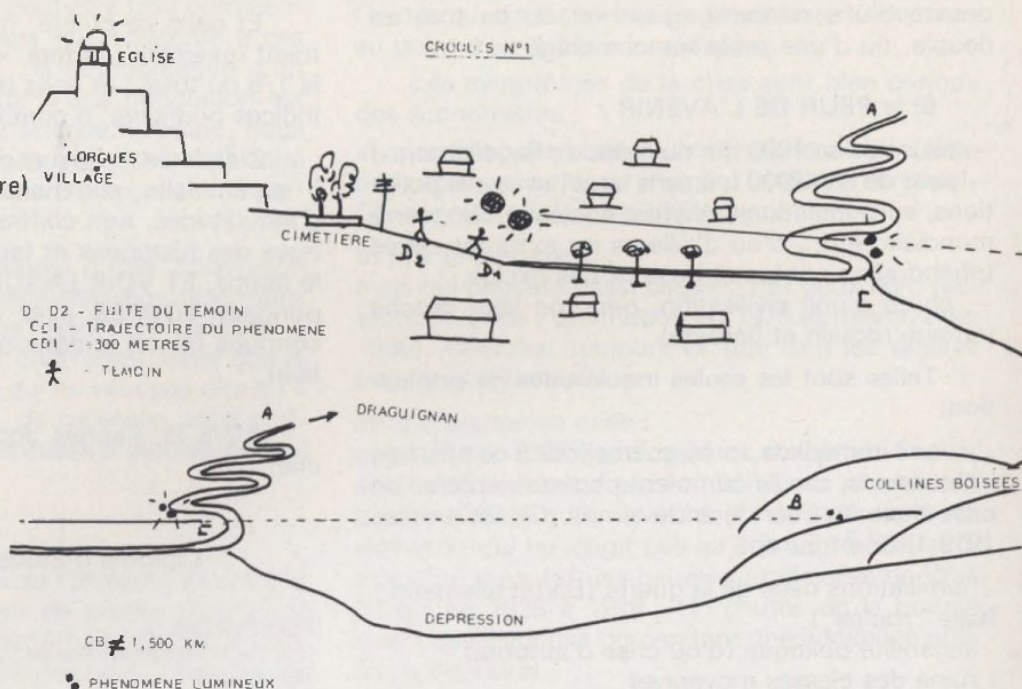
Christian De Zan — 53, le Parc - 78540 VERNUILLET.

suite p. 18.

phénomène lumineux insolite à lorgues dans le var

Enquête d'Henri JULIEN, délégué régional

(voir couverture, dessin, réalisé par M. Jacques Rivière)



Date : Début janvier 1978
 Heure : entre 22 h 30 et 23 h.
 Témoin : Jean-Michel GUISIANO
 Enquêteur : Henri Julien

Le témoin :

En janvier 1978, J-M G. était étudiant au lycée technique de Lorgues (Var). Il avait alors 18 ans. Il est titulaire du BEP de mécanicien monteur, s'intéresse à l'électronique et fait partie d'un orchestre amateur de jeunes. C'est un garçon réservé, réfléchi, timide. Il raconte son expérience simplement. Avec des camarades curieux de physique insolite, il a tenté des expériences de télékinésie (oscillations d'un livre suspendu à un fil) qu'il juge concluantes. Il explique ces phénomènes par des modifications d'équilibre énergétiques. Depuis sa rencontre fortuite avec des lumières insolites, il s'est intéressé aux ovni. Il pense plus à des

Suite de la p. 17 : NOS ACTIVITES

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat, FIDURO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouys-sou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19

phénomènes physique inexpliqués qu'à des manifestations surprenantes du psychisme humain. Il ne semble pas accorder beaucoup de crédit à l'H E T.

En bref, le témoin paraît avoir bien les pieds sur terre. Son récit peut, avec les réserves d'usage, être reçu comme véridique.

Déclaration du témoin :

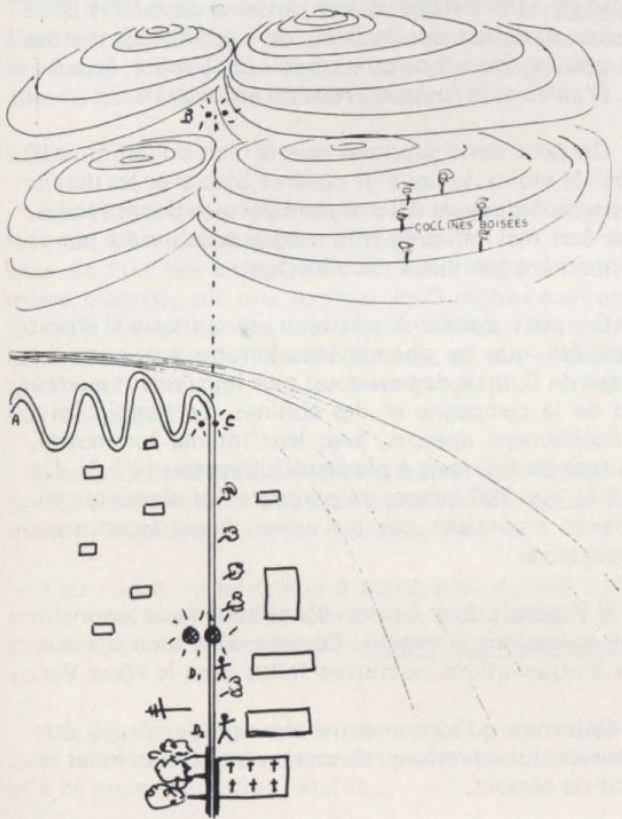
«Un soir de janvier 1978 (je ne me souviens pas du jour, mais c'était tout de suite après les fêtes), je me suis rendu à pied vers la maison d'un camarade, à l'écart du village de Lorgues. On devait répéter des morceaux de musique. J'avais ma guitare en bandoulière. J'étais d'esprit tranquille, ne pensant qu'au plaisir de la réunion amicale. Je marchai sur la route départementale (D. 562) qui mène à Draguignan. C'était entre 22 h 30 et 23 h. Je ne peux pas préciser. Le ciel était clair. Le temps froid. Après la sortie du village, passés les deux cimetières, la route est toute droite. J'avais un peu d'appréhension car j'étais tout seul, à une heure tardive et sur une route déserte. Mais l'endroit de notre réunion n'étant pas très loin, je n'avais pas de réel souci. D'ailleurs, ce n'était pas la première fois que je faisais ce parcours, le soir. J'avais dépassé les maisons de Lorgues d'une bonne centaine de mètres. Je ne peux pas dire exactement à quelle distance j'en étais éloigné. C'est difficile de se repérer sans éclairage.

Soudain, j'ai aperçu, probablement au bout de la route, en face de moi, deux phares blancs très lumineux. Je ne peux absolument pas dire à combien de kilomètres ou de centaines de mètres. J'ai pensé à une

voiture étrangère aux phares particulièrement puissants et je ne me suis pas inquiété. Mais les lumières se sont rapprochées avec une vitesse surprenante. Beaucoup plus vite que la route le permettrait à une voiture ordinaire. J'ai été intrigué. J'avais cru que les phares étaient sur un côté de la route. Mais non ! Les deux lumières occupaient toute la route. Une automobile ne pourrait pas le faire sans une installation spéciale compliquée. Et je n'avais entendu aucun bruit de moteur, ni aucun bruit de roulement sur l'asphalte. C'était étrange ! Surtout dans le silence de la campagne où le moindre bruit prend un volume considérable. Alors, je me suis arrêté pour mieux observer.

Les deux lumières étaient bien rondes, blanches, laiteuses et de très forte intensité. Elles n'éclairaient pas la route devant elle. Pas plus que le paysage latéral. Elles n'avaient pas de halo. J'ai regardé mes vêtements. Je n'étais pas éclairé. Pourtant, les phares m'étaient venus droit dessus. C'est à ce moment précis que j'ai commencé à avoir peur. Tout ça était si peu habituel ! Mais je me suis forcé à réfléchir. Et je me suis aperçu que ces «phares» n'étaient pas à la hauteur normale des voitures automobiles, mais au moins à 3 ou 4 mètres au-dessus du sol. C'est une approximation, peut-être inexacte, car je n'ai eu aucun repère pour pouvoir donner une estimation vraie. Les lumières avaient cessé de s'avancer vers moi. Elles s'étaient arrêtées brutalement et restaient stationnaires. A 20 mètres de moi. Ou plus. Je ne peux pas le dire car elles n'éclairaient aucun détail de la campagne qui aurait pu me permettre une bonne appréciation de la hauteur et de la distance. A cet endroit de la route, il n'y a pas de poteaux téléphoniques ou électriques. Ils auraient pu être des repères. Les deux globes lumineux n'ont pas varié d'intensité et de volume pendant leur stationnement. Au loin, ils m'avaient paru petits.

CROQUIS N°2



Puis, ils ont grossi très rapidement (à peine quelques secondes) jusqu'à devenir plus importants qu'un cône de lumière de phare d'une auto qui vous croise.

C'est bien la constatation que ces boules de lumière, aux contours relativement précis, ne créaient pas d'ombres et ne projetaient pas de rayons lumineux frontaux ou latéraux qui a provoqué ma peur. Je n'avais jamais vu ça. J'ai regardé cette lumière blanche, plutôt matte, pendant plusieurs secondes. Et j'ai remarqué que si je déplaçais la tête, il n'y avait ni reflet ni réverbération sur les verres de mes lunettes. Contrairement à l'habitude. Alors, j'ai regardé par dessus. Puis, je les ai bougées à plusieurs reprises, volontairement, pour vérifier ma remarque. J'ai pensé que ce n'était pas possible. Et mon cœur s'est mis à battre très fort. La panique s'est emparée de moi. J'ai fait demi-tour et me suis mis à courir vers le village où le clocher de l'église était resté éclairé. Je pensais que s'il s'agissait vraiment d'une voiture elle me dépasserait et que mes craintes seraient alors sans objet. Mais je n'entendais toujours rien.

J'avais l'impression de n'être pas bien, un peu comme si j'allais avoir mal au cœur. Ça me faisait dans la tête comme au cours d'une démonstration d'infrasons. Je ne peux pas bien décrire cette sensation que je n'avais jamais ressentie jusqu'alors. Puis, j'ai entendu le ronronnement d'une turbine au démarrage. Il est passé à l'aigu presque aussitôt, sans être réellement fort. On aurait dit qu'on me perçait les oreilles et la tête. Il m'a semblé que ce bruit faisait des battements acoustiques rapides. Ce bruit insupportable a duré quelques secondes. Je ne peux en dire le nombre : quatre, cinq... moins ou plus ? L'intensité de ma peur m'avait fait perdre la notion du temps. Le bruit a cessé brusquement comme si on avait coupé un disjoncteur. Cela m'a tellement étonné que je me suis retourné, tout en continuant de courir. Les lumières avaient disparu.

Je suis revenu au village. J'ai prévenu des camarades de mon âge. J'ai raconté mon aventure. Ils sont allés sur la route, à l'endroit que je leur avais indiqué, avec des lampes torche. Ils étaient quatre. Moi, je ne les ai pas accompagnés. J'étais à la limite de la crise de nerfs. Ils n'ont rien vu et rien trouvé. Ils se sont moqués de moi. Par la suite, je suis passé de jour à cet endroit et je n'ai rien remarqué, malgré toute mon attention. J'ai vérifié qu'il n'y avait aux alentours ni turbine ni moteur industriel.

Les jours suivants, je me suis senti très fatigué. Physiquement, je n'avais rien. Je pense que cela venait de ma trop grande tension nerveuse. Le lendemain de la rencontre, mes yeux ont larmoyé. J'ai eu de l'inflammation des paupières avec des démangeaisons. Cela a duré deux ou trois jours.

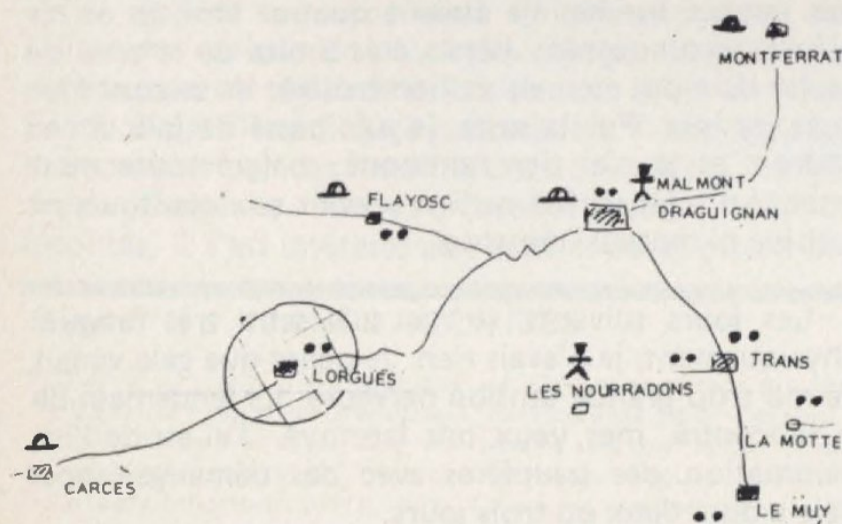
Je n'ai parlé de ces lumières qu'à des camarades. Mes parents ne m'auraient pas écouté et encore moins cru. Pourtant, d'autres que moi ont vu des choses étranges dans la région. Ça se raconte. Mais personne ne veut donner de précisions. Personnellement, je ne souhaite pas renouveler une expérience de ce genre. Je reconnais volontiers qu'elle m'a fait beaucoup réfléchir.

EXAMEN DU SITE

(Croquis N° 1 et N° 2) La route au-dessus de laquelle s'est manifesté le phénomène lumineux n'est droite, à partir du cimetière, à la sortie du village, que sur 300 mètres. En allant sur Draguignan, elle tourne brusquement et perpendiculairement en une série de virages très serrés qui ne permettent pas une vitesse supérieure à 30 km/heure. Or le témoin affirme avoir vu les lumières de très loin. Les virages ne sont pas visibles du point d'observation. Le témoin n'aurait pas pu apercevoir des phares de voiture autrement que par éclairage de détails du paysage ou par éclats de lumière variables ; ce qui n'est pas le cas. Un défilement entre les collines environnantes, sur environ deux kilomètres, est exactement dans le prolongement de cette partie de route. D'où cette impression de vitesse si le phénomène venait de ces collines vers le village. Une voiture venant de C après avoir pris le dernier virage ne pouvait pas, de nuit, avoir une telle vitesse constante.

(Croquis N° 2) Comme beaucoup de villages du Haut-Var, Lorgues domine la campagne. Le clocher est très dégagé. Eclairé, il constitue, la nuit un repère visible à plusieurs kilomètres. En allant de D2 à D1, la route descend. Vue de cette partie de la route, une lumière venant de C et se déplaçant à plusieurs mètres au-dessus de la route donnera, par illusion d'optique, l'impression d'être sur la route. En se rapprochant du témoin cette illusion devient moins importante. A quelques mètres, elle cesse tout à fait. C'est exactement ce que le témoin a décrit, même s'il l'a exprimé avec quelque maladresse.

(Croquis N° 1 et N° 2) De part et d'autre de la route D2 à C, il y a des maisons et des bâtiments fermiers espacés dans les champs. Ils sont de hauteur et de volumes différents. Il n'y a, depuis C, qu'une ligne droite dégagée à partir de deux mètres au-dessus du sol ; c'est la route départementale, côté droit en venant de C. Le seul passage sans obstacle, sur une largeur de 20 à 40 mètres, est cette route. Le témoin n'a pas découvert cette évidence.



QUELQUES PHENOMENES INSOLITES
RECENTS AUX ALENTOURS DE
LORGUES (ENQUETES LDLN)

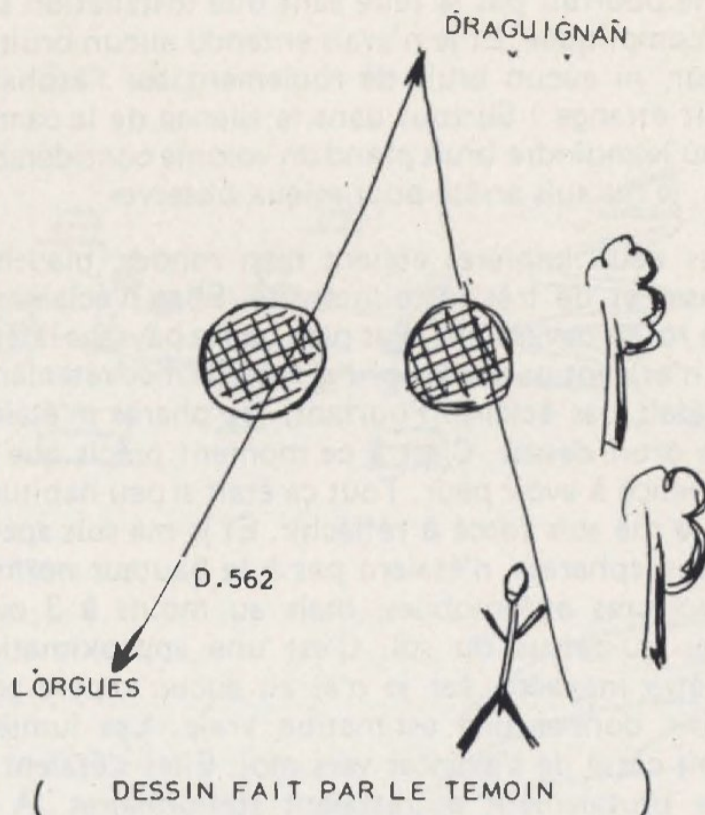
- LUMIERES A TERRE, A COURTE DISTANCE
- ▲ ATERRISSAGE
- ⊕ PRESENCE D'HUMANOIDES

PHENOMENE LUMINEUX INSOLITE

LORGUES (VAR)

TEMOIN: J.M. GUISSANO

JANVIER 1978



(Croquis N° 1) Lors de sa fuite, le témoin est allé de D1 à D2. Or vers D2, il y a deux anciens pylones métalliques (probablement reliquat d'une ancienne ligne EDF), les seuls de cette zone. En face du cimetière, de très grands arbres bordent une propriété clôturée. On arrive aux limites du village. Un engin volant au ras du sol ne pouvait pas aller plus loin sur sa trajectoire, sans s'élever d'une centaine de mètres pour passer au-dessus des maisons de Lorgues. Le témoin ne pouvait plus, à ce point précis de la route, être suivi. D'ailleurs, la route s'y resserre entre des murs.

On peut donc supposer que le récit du témoin est, pour le moins, logique. Il «cadre» bien avec les détails topographiques qu'il n'a, malgré des questions précises, que fort mal indiqués, trop subjugué qu'il a été par ce phénomène lumineux déconcertant.

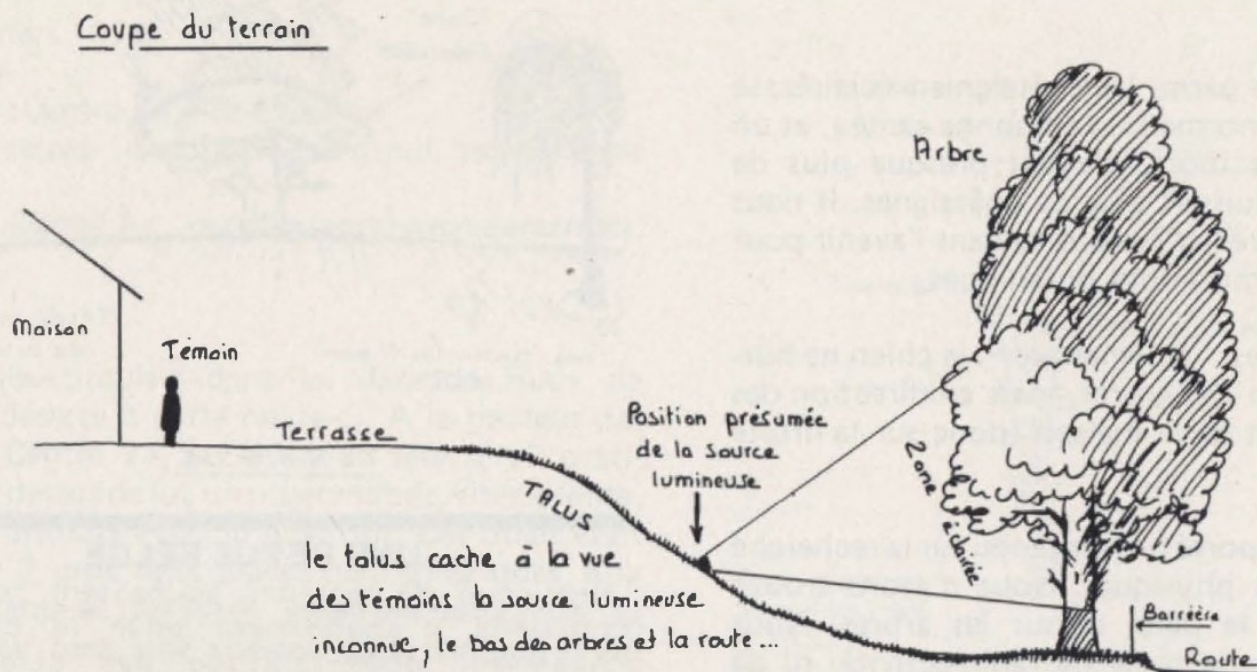
On peut ajouter à son récit, sans risque d'erreur grossière, que les phénomènes lumineux ne sont pas survenus de C, mais de beaucoup plus loin, volant au-dessus de la campagne et des collines. Le témoin les a probablement aperçus, avec leur intense luminosité, en face de lui, mais à plusieurs kilomètres (1 à 3). De C à D, sur 300 mètres de parcours, les diamètres apparents n'auraient pas pu varier d'une façon aussi importante.

Il s'agissait donc à priori d'un phénomène lumineux qui parcourait la région. Comme d'en bien d'autres cas d'observations nocturnes faites dans le Haut Var.

Relevons qu'aucun autre témoignage n'a pu être recueilli (observations directe) venant confirmer le récit du témoin.

banlieue de saint-étienne (loire)

Enquête de Patrick BERLIER, délégué régional



Lundi 9 octobre 1978

Peu avant 20 h

Propriété des témoins, crêt de la Bardonnanche, commune de La Tour en Jarez (5 km Nord de St-Etienne).

Il s'agit d'une maison dans un parc, bordé par deux petites routes desservant les autres villas (voir plan). Dans le bas du parc se trouvent des châtaigniers assez vieux. Devant la maison se trouve une terrasse de 4 mètres, puis un talus assez en pente, et au bas du talus les arbres (voir coupe du terrain).

TEMOINS : deux enfants, Arnaud ISSARTEL (9 ans), Nathalie ISSARTEL (11 ans) et un adulte, leur oncle M. Pascal ISSARTEL (les parents des enfants sont absents au moment de l'observation).

LES FAITS :

Les témoins sont alertés par leur chien qui hurle à la mort. Arnaud sort pour le calmer et voit que la base de l'un des châtaigniers est éclairée par une lumière blanche, sur une hauteur de 3 mètres environ (jusqu'à la limite des premières feuilles). Il rentre dans la maison pour alerter sa soeur et son oncle et tous trois ressortent. Ici les témoignages sont légèrement divergents.

Les enfants (interrogés le 11 octobre) voient en sortant 3 arbres éclairés (les 3 directement en face de la maison) et peut-être un 4^e, sur la gauche.

Leur oncle (interrogé le 4 novembre) ne voit rien en sortant, mais d'après lui ce n'est que quelques secondes plus tard que les arbres sont éclairés ; lui en voit 4 ou 5.

Les témoins observent le phénomène durant quelques secondes, puis s'approchent pour mieux observer et à ce moment-là tout s'éteint...

L'ENQUETE :

Alerté aussitôt, le CEMOCPI se rend sur place 2 jours après (soit le 11 octobre à 20 h) pour une première enquête. Notre équipe est composée de Patrick BERLIER, Patrice LAPIERRE, Michel et Pascale TIXIER, Josée EGUIGUREN, Christine VALENTIN, Martine MANNEVAL.

Après avoir interrogé les enfants, nous avons cherché à reconstituer le phénomène au moyen d'une grosse lampe torche très puissante. Cela nous a permis de déterminer la position de la (ou des) source lumineuse qui éclairait les arbres (et que les témoins n'ont pas vu).

1^{ère} constatation : cette source lumineuse n'était pas sur la route bordant le bas de la propriété : l'éclairage produit en projetant la lumière de la lampe sur les arbres depuis cette route n'est pas du tout conforme à ce qu'ont vu les témoins. Cela produit d'autre part un faisceau lumineux que n'ont pas vu les témoins. Cela élimine donc la possibilité de confusion avec un phare de voiture, moto ou vélo dont le faisceau aurait « balayé » le parc.

Nous avons également cherché à déterminer si la source d'éclairage ne pouvait se trouver dans la maison. Ce soir-là, la plupart des lampes étaient éteintes ? Une reconstitution de l'éclairage de la maison nous a permis de constater que les lampes intérieures ne pouvaient pas produire le phénomène observé. Résultat identique avec les bornes lumineuses situées à l'entrée du parc.

Par contre nous avons pu recréer le phénomène en plaçant la lampe torche au ras du sol, au milieu du talus : on éclaire ainsi les arbres de face, et la lampe n'est pas visible depuis la terrasse, surtout par des enfants. Bien sûr, il devait y avoir plusieurs sources lu-

mineuses pour pouvoir éclairer simultanément plusieurs arbres, mais elles étaient concentrées en un seul point puisque nous avons pu recréer tous les éclaircissements à partir du même endroit.

Quelle était la nature de cette source lumineuse ? Là est la question !

Il faut noter que parmi les châtaigniers éclairés, se trouvent des arbres normaux, « en bonne santé », et un arbre pratiquement mort, n'ayant presque plus de feuilles, et ne produisant plus de châtaignes. Il nous faudra bien sûr surveiller ces arbres dans l'avenir pour noter d'éventuelles mutations botaniques.

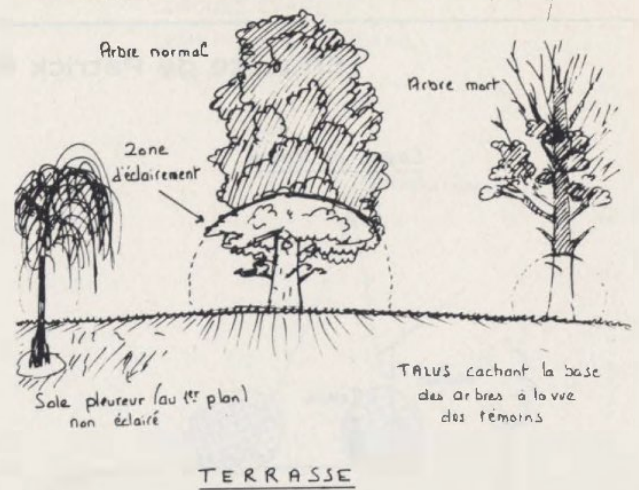
Un fait curieux est à remarquer : le chien ne hurle pas en direction des arbres, mais en direction des prés situés à l'Ouest de la maison (donc sur la droite des témoins)...

Notre enquête a porté bien entendu sur la recherche d'éventuelles traces physiques. Nous n'avons trouvé aucune trace dans le parc, ni sur les arbres. Nous n'avons pas trouvé de trace de radio-activité, ni de perturbations magnétiques. Une visite des prés alentours effectuée le 13 octobre s'est avérée négativement également.

Une deuxième enquête sur place, effectuée le 4 novembre par Michel TIXIER et Michel SABATIER a été négative aussi au niveau d'éventuelles traces. Elle a permis par contre de rencontrer M. Pascal ISSARTEL absent le 11 octobre.

Un détecteur magnétique a été laissé sur place, au cas où le phénomène se reproduirait...

croquis schématique de l'observation



UNE REVUE BELGE

Beaucoup de lecteurs souhaitent recevoir les conditions d'abonnement pour le bulletin du groupement pour l'Etude des Sciences d'Avant-Garde (GESAG). Groupement qui présente l'information belge sur les OVNI. On peut s'abonner au Bulletin GESAG (20 à 25 pages ronéotypées, trimestriel) pour 4 numéros à : Madame Jenny DEDUYTSCHÉ, Léopold 1 laan, 141.

B. 8000 BRUGGE, Belgique.

Compte courant postal: 000 0956967 62

Ou par mandat postal international. Pas de chèque bancaire s.v.p!

Etranger 360 FB Belgique 360 FB.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

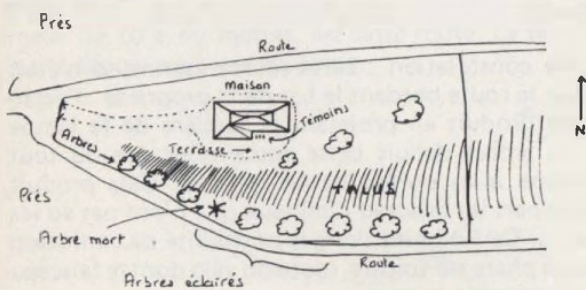
A PROPOS DES "TRACES PRÈS DE VIRLET" [LDLN 190, page 15]

Je vous signale que l'article de Monsieur M. PHILIPPON « TRACES PRÈS DE VIRLET », L.D.L.N. 190, est erroné ; je m'explique : je fais de la Mycologie depuis près de 20 ans, je me suis donc aperçu au premier coup d'oeil que les fameux « anneaux » étaient en fait ce que l'on nomme dans notre jargon « ronds de sorcières », fait bien connu provoqué par le Mycelium de certains champignons poussant dans les prés ; voici comment cela se passe : le Mycelium progresse dans toutes les directions abandonnant le terrain sur lequel il vient de pousser.

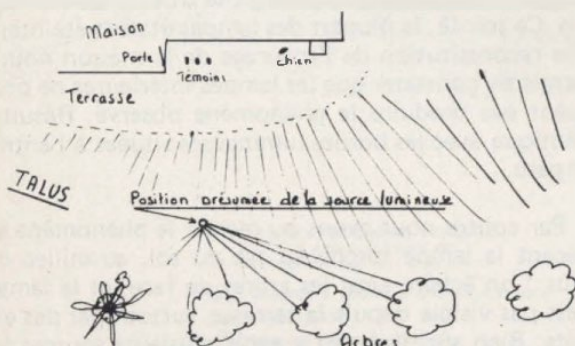
La zone de Mycelium vivant se propage donc suivant un cercle à partir du point où la spore (ou graine) initiale aurait germé. Le Mycelium progressant, le cer-

suite page 26

Plan sommaire des lieux



DÉTAIL



saint-étienne (loire)

Enquête de Patrick BERLIER, délégué régional

Samedi 11 mars 1978

3 h du matin

Quartier de «Centre 2» à St-Etienne

Conditions météo : ciel étoilé, vent nul, température douce.

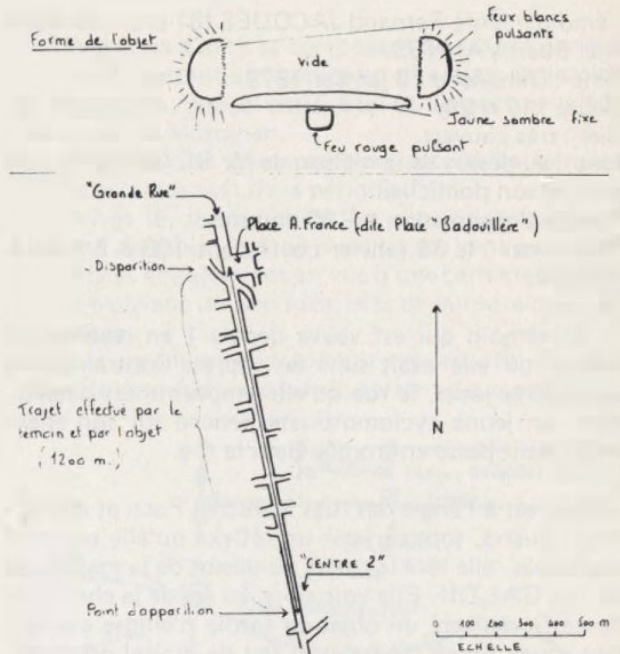
Témoin : M. Daniel A..., barman (anonymat demandé).

LES FAITS :

Le témoin circulait dans la «Grande Rue» de St-Etienne, déserte à cette heure-ci. A la hauteur des bâtiments «Centre 2», en levant la tête, il vit pratiquement au-dessus de lui, un objet mobile, vitesse lente, à moyenne altitude (400 m environ). Cet objet était composé de 2 gros feux blancs hémisphériques, à la lumière pulsante et très forte ; entre ces deux feux, au niveau de leur base, une «barre» jaune sombre, et en-dessous au milieu un feu rouge légèrement pulsant. L'ensemble se déplace lentement, dans l'axe de la «grande rue», et s'arrête pendant 1 minute, 8 fois de suite (le témoin circule à la vitesse de l'objet, 12 km/h environ, et s'arrête quand il s'arrête). Au bout de 15 minutes, l'objet se trouve au-dessus de la place Badouillère ; à ce moment-là il s'incline légèrement et disparaît à la verticale, très rapidement...

L'ENQUETE :

Michel DURAND, membre du CEMOCPI, contacte le témoin 2 jours après son observation. Connaissant personnellement le témoin, l'enquêteur peut témoigner du sérieux de M. A... Comme beaucoup de barmen il ne boit pas d'alcool. La voiture n'a eu aucun ennu



PLAN SOMMAIRE DU QUARTIER DE ST ETIENNE

OÙ A EU LIEU L'OBSERVATION DU
11 MARS 1978

mécanique. Le témoin n'a pas ressenti de crainte face à ce phénomène, mais une sensation curieuse au début de son observation : il avait l'impression d'être «attiré» par l'OVNI.

LE 6 JANVIER 1980

UN OBJET LUMINEUX DANS LE CIEL DE NICE...

L'observation a été faite depuis un immeuble situé au pied du Mont Alban, à NICE (06), par un couple habitant au 4ème étage, dans un appartement donnant sur l'ouest et le nord-ouest de la ville.

Monsieur et Madame H.D. (nom communiqué à LDLN, mais personnes désirant garder anonymat) étaient en train de déjeuner ce dimanche 6 janvier 1980, à 12 h 30.

Voici ce que dit Monsieur H.D., 65 ans, excellente vue :

«Nous avons aperçu un étrange objet... d'une brillance extraordinaire qui allait en augmentant et en diminuant, avec des lueurs rouges en-dessous. Jamais je n'avais rien vu de tel. On aurait juré un arc électrique d'une grande puissance. Cela avançait lentement, pra-

tiquement au zénith. A la jumelle je n'ai pu voir nettement les contours de l'objet car ils étaient comme flous...»

Au bout de 5/6 minutes, cet objet s'est déplacé très rapidement «comme un éclair» — en direction de la Promenade des Anglais, par-dessus les immeubles environnants, donc dans la direction Sud-sud-ouest. A noter que le témoin a mis au point ses jumelles en les pointant sur... l'observatoire de Nice, qu'il peut voir sur sa droite depuis l'immeuble. Les bâtiments de l'observatoire étaient d'une netteté parfaite alors que «l'objet», par contre, était entouré d'une «sorte de halo gazeux». Aucun bruit — aucune traînée. Durée : 5 - 6 minutes.

J'invite d'autres témoins éventuels de cette «manifestation» à se faire connaître — adresse : J.C. Dufour 13 Rue Cyrnos 20000 AJACCIO (délégué régional pour la Corse).

à 8 km, au sud-est de Lorient (Morbihan)

Enquête de M. CHAMPETIER, délégué régional

TEMOINS : Monsieur Maho
24, rue de la Louisianne Lorient - 56
Profession : étudiant

Mademoiselle Danigo
25, rue des Ecoles Riante - 56
Profession : institutrice.

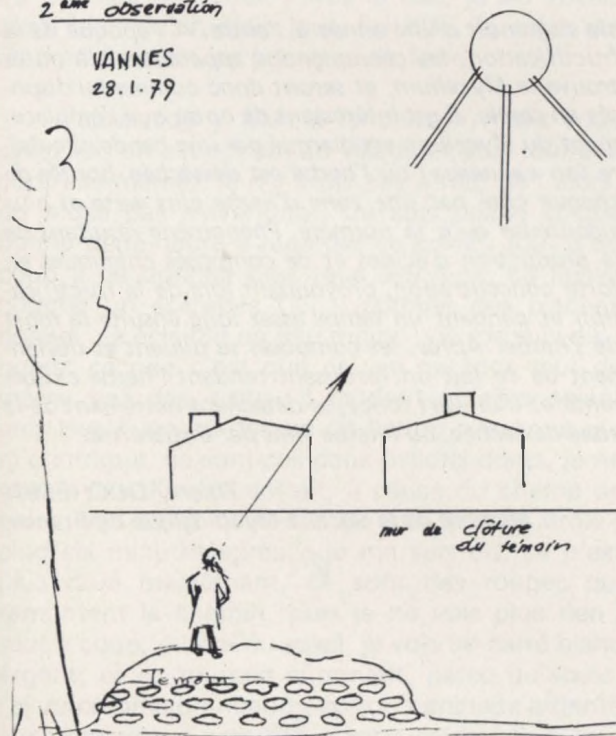
Total des témoins : 10 adultes et 2 enfants de 11 et 9 ans
Date : 10 ou 15 août 1975
Heure : entre 23 h 00 et 24 h 00
Temps : couvert
Lune : premier quartier
Température extérieure : entre 10° et 15°
Lieu : Sud du village du Magouëro 56
Taille de la lumière : entre 10 et 15
Nombre : ± 10
Couleur : Pantone 110 A tint 1 10%
Arrivée sur place : 21 h 30



Mme JACQUES ira signaler cela, cette observation, 4 jours après à Ouest-France qui passera un article à ce sujet. Elle verra, également, Mme DE CALZIN qui répondra (pourvu qu'il ne nous ait pas envoyé des rayons) !

2^{ème} observation

VANNES
28.1.79



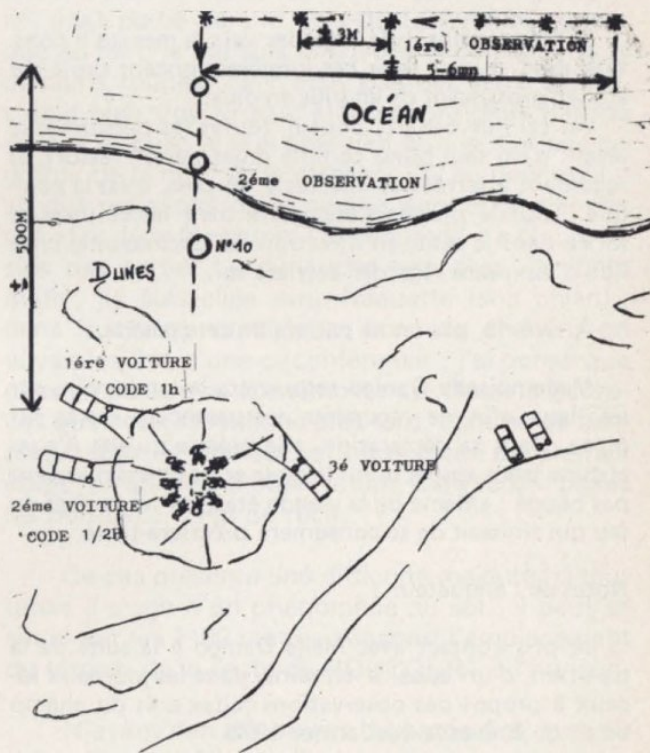
Un groupe d'amis se composant de 10 personnes et 2 enfants partent en voiture en direction de la plage de Magouëro, située entre Etel et Gâvres sur la côte sud-ouest du Morbihan.

Ils ont décidé d'un commun accord de faire une veillée en cette nuit de la période d'été.

Arrivés là, ils cherchent un creux dans cette immensité de sable, afin de s'abriter du vent qui souffle par rafales et également en vue d'une certaine intimité.

Ils trouvent un lieu idéal près de la route qui mène à la plage.

Ils s'installent et préparent un feu afin d'y faire cuire des brochettes, d'autres sortent des guitares.



Monsieur Maho, Mademoiselle Danigo et une autre personne placent leurs voitures, près du cratère, afin d'éclairer la scène de leurs phares.

La 1^{ère} personne allume ses codes pendant une demi-heure puis les éteint. Mademoiselle Danigo prend le relais en allumant aussi ses codes pendant une heure. L'intensité diminuant, elle les éteint et reprend sa place parmi les autres.

Monsieur Maho monte sur la dune afin d'aller allumer ses feux de position. L'avant de sa voiture est dirigé vers la mer, contrairement aux 2 autres personnes. Il vient de les allumer, ferme son véhicule, et là, il voit devant lui, au-dessus de la mer, des lumières qui semblent sortir de celle-ci les unes après les autres, en file indienne en direction du rivage.

Il descend vers ses amis, chantant au son des guitares et mangeant dans une totale insouciance. Il dit à quatre ou cinq personnes dont Mademoiselle Danigo : «Je ne sais pas ce que c'est, mais, il y a des lumières sur la mer !»

Celles-ci se lèvent et regardent à leur tour. Elles voient ces lumières comparables à l'éclat de la planète Vénus, amorcer un virage à gauche, en longeant la plage. Il y en a une dizaine et elles semblent se maintenir au-dessus des flots en se balançant légèrement, comme des soldats qui auraient une torche électrique dans la main gauche et marcheraient l'un derrière l'autre» précise Mr Maho.

Elles se rassoient autour du feu de camp en se disant qu'il pourrait s'agir de pêcheurs côtiers.

Environ 5 ou 6 minutes plus tard, Monsieur Maho se lève pour aller éteindre ses feux de position. En fait, c'est une excuse qu'il emploiera auprès de ses amis pour aller voir ces feux dont il ne trouve pas d'explication logique.

A peine, vient-il de regarder vers la mer qu'il constate avec stupeur que ces lumières foncent droit sur eux en grossissant de en plus en plus.

Au cri que celui-ci pousse, toutes les personnes se lèvent d'un seul bond comme mues par un ressort, et regardent atterrées ce spectacle, et puis, c'est la panique. Tout le monde s'engouffre dans les voitures et fonce dans la nuit, en direction de Locmiquelic chez l'un d'eux, sans regarder derrière soi.

Arrivés là, pas un ne parlera de cet épisode.

Mademoiselle Danigo retournera le lendemain, sur les lieux afin de récupérer des ustenciles restés sur place. Dans sa déclaration, elle précise qu'elle n'a vu aucune trace suspecte sur le sable et les objets n'avaient pas bougé : «Même de la viande était sur les braises du feu qui finissait de se consumer» précisera-t-elle.

Notes de l'enquêteur :

Je pris contact avec Melle Danigo à la suite de la parution, d'un appel à témoins, dans les journaux locaux à propos des observations faites près du champ de tir de Grâves le 1er Janvier 1979.

Un homme m'a contacté par téléphone pour me dire qu'il avait vu des lumières bizarres sur la mer le 2 août 1975 au Magouëro. Mais, fortement influencé, semble-t-il par sa femme, il n'a pas donné la suite de son observation.

Pour en revenir à cette affaire, seuls, Mr Maho et Melle Danigo ont daigné apporter leurs témoignages. Tous les autres ne veulent pas en parler ou se limitent, à quelques explications rationnelles : exercices de commandes de la Marine Nationale par exemple, feux de position de bateaux etc...

Sur le plan préhistorique et historique.

Il a été trouvé en 1964, un magnifique dolmen à couloirs dont l'un est orienté au sud et l'autre à l'ouest. Celui-ci est en direction de l'île de Groix où il y a

10 000 ans une bande de terre reliait cette île au continent (ex : la presqu'île de Quiberon) Dolmen de Goërem.

Le couloir Sud Est dirigé vers un îlot recouvert à marée haute, appelé Kerléto (de Ker : village, et de Létu : Lutins).

On raconte à ce sujet là qu'il y a plus de 5 000 ans il y avait un tumulus sur cette île. Elle était habitée par de petits hommes appelés lutins ou Korrigans.

A marée basse, on voit quelques fois de grandes dalles qui partent de la plage en direction de cet îlot que l'on a surnommé à tort «la voie romaine». Ce serait en fait, une chaussée construite par les Celtes ou par une civilisation qui les aurait précédés.

Beaucoup plus loin, au large des pylônes de Gâvres, un autre îlot englouti appelé «Les roches Daniel» serait l'emplacement d'un oppidum celtique ou un lieu dolménique.

Quelques pêcheurs à pieds de Gâvres ont affirmé avoir découvert sur l'îlot de Kerléto des pierres sculptées comme s'il y avait eu un château fort à cet endroit.

Il est regrettable de constater qu'aucune recherche archéologique sous-marine n'a été effectuée dans ce secteur à ce jour.

Sur la pointe de Gâvres, il y a eu également un prieuré des moines cordeliers qui a été détruit en 807 par les Normands.

Tout près de là, il y a plusieurs années, on a trouvé des tuiles romaines et des pièces de monnaies celtiques et romaines.

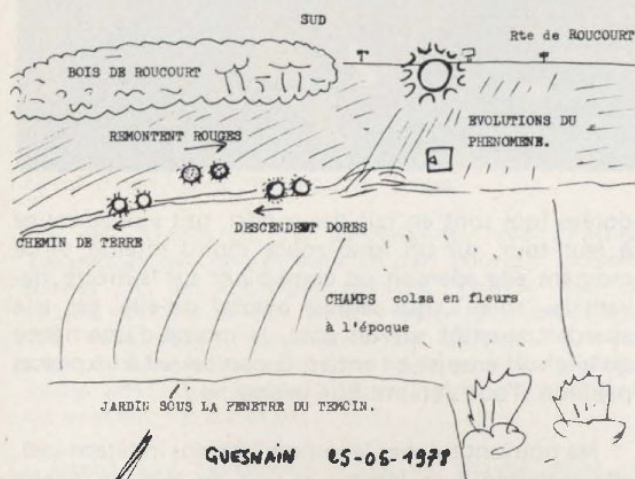
Suite de la p. 22 : A PROPOS DES TRACES PRES DE VIRLET

cle s'agrandit d'une année à l'autre. A l'époque de la fructification, les champignons apparaissent là où se trouve le Mycelium, et seront donc comme lui disposés en cercle. Il est intéressant de noter que l'emplacement du Mycelium est marqué par une bande circulaire (ou «anneau») où l'herbe est desséchée, bordée de chaque côté par une zone d'herbe plus verte et plus vigoureuse qu'à la normale. Phénomène résultant de la production d'acides et de composés chimiques en forte concentration, provoquant lors de la fructification et pendant un temps assez long ensuite la mort de l'herbe. Après, les composés se diluent et deviennent de ce fait un fertilisant rendant l'herbe exubérante et d'un vert foncé, se détachant nettement de la zone desséchée, où l'herbe finit par disparaître.

Thierry DUCHEMIN
Membre de la Société Mycologique de France.

observation du 25 mai 1978 guesnain (nord)

Rapport de Madame COLLAS



Récit du témoin, d'après bande enregistrée.

— "Je monte me coucher, il était bien onze heures et quart, juste après l'émission à la télé, et je dis : il y a le feu là haut ; ma chambre était toute éclairée. Je regarde et me dis : ce n'est pourtant pas la moisson, on voit souvent les cultivateurs travailler dans les champs la nuit, ce n'est pas le moment en mai.

C'était un vrai "soleil" - Je dis : c'est une chose extraordinaire ça ! - Alors, j'ouvre ma fenêtre, m'y appuie et regarde - Je voyais tout éclairé ; les champs que vous voyez là bas, je les voyais aussi bien qu'en plein jour, les blés, le colza qui était en fleur, et les pommes de terre.

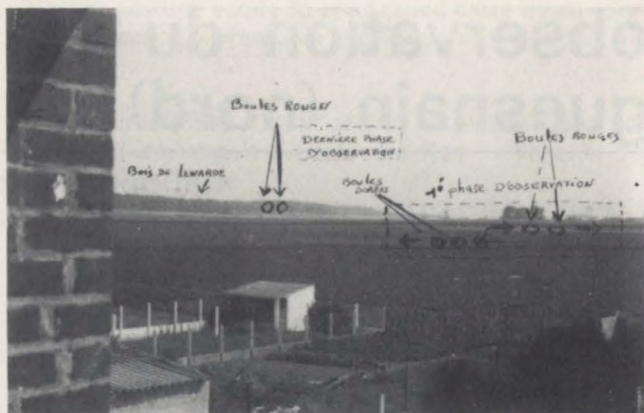
J'aurais dû y aller le lendemain, mais vous savez ici, on est encore au village et puis (comme pour elle-même), je n'y crois pas à tout ça ! alors, on n'ose pas s'aventurer. Je suis restée là une bonne demi-heure à regarder ce soleil ; tout d'un coup il ne donnait plus tous ses feux, ça faisait comme un scarabée (?...), comme des plaques dorées, ça éclairait un peu moins - Je me suis dit : qu'est ce que c'est que ça, ce ne sont tout de même pas des autos, il faudrait qu'elles soient empilées l'une au-dessus de l'autre ; mais ce qui m'a intrigué, ce sont ces deux ballons dorés, je ne voyais pas d'où ça sortait, à cause du champ de colza déjà assez haut. Ce qui m'a semblé drôle ; cinq six minutes après... je me suis dit, ce n'est plus doré maintenant, ce sont des rouges qui remontent le chemin, puis je ne vois plus rien ; tout à coup, à côté du soleil, je vois un carré blanc argenté, et ça tournait sûrement, parce qu'après, j'ai vu comme un noeud papillon lumineux argenté qui apparaissait, une hélice sans doute ! Puis tout

à coup, tout est devenu rouge, c'était tous des ballons rouges. J'ai encore regardé cinq minutes et ça s'est éteint ; il était bien une heure moins le quart, je me suis dit : c'est parti ! et me suis couchée ; mais impossible de dormir ; je me suis levée et suis retournée à la fenêtre et puis au loin, le long du bois de ROUCOURT, je vois la moitié d'un disque argenté et ça planait parce que ça éclairait le haut des arbres, ça planait sûrement parce que au début je n'en voyais qu'un côté et après tout entier ; au milieu, c'était noir et puis, plus rien, crac ! ça s'est encore éteint ; mais, sûrement que cette "affaire là" était partie vers le bois de LEWARDE, parce que au loin, je me suis dit : voilà encore ces deux machins rouges, ça n'était pas des feux d'auto, c'était bien trop gros, c'était encore deux ballons rouges et puis, je n'ai plus rien vu ; je n'ai pas pu dormir de la nuit ; le lendemain, j'ai eu peur qu'il y ait des radiations ou je ne sais quoi et je n'ai pas osé aller dans le chemin ; le vendredi, il a plu, je ne suis pas sortie. Le dimanche non plus. Le lundi matin, j'y suis allée avec Miquette (son chien) ; dans le champ de blé, au bord du chemin, on voyait les 3/4 d'une circonférence ; j'ai pensé que ça avait pu être là. (Le témoin nous dessine les traces que nous identifions plus tard, comme de simples traces de tracteur, et nous invite au premier étage, en son lieu d'observation, d'où seront prises les photos)... Fin du récit.

Ce cas présente une difficulté majeure, si toutefois il s'agit d'un phénomène au sol : il peut se situer sur les 1100 mètres séparant l'emplacement du témoin de la route de ROUCOURT à l'horizon.

N'ayant rien découvert de particulier, tant au sol, qu'après survol du secteur, l'emplacement reste indéterminé et rend très improbable, la mesure même approximative du phénomène.





Suite de l'enquête et récapitulatif :

L'information m'a été fournie par le neveu du témoin :

Le cas n'a été diffusé ni à la gendarmerie ni à la presse locale.

Le témoin, madame veuve X, 73 ans, demeurant à GUESNAIN, désire garder l'anonymat. Cette personne porte des lunettes et les portait encore lors de son observation.

L'enquête a été effectuée le mardi 20 juin 1978.

Ce même jour, nous avons recherché d'éventuelles traces au sol dans les principaux champs où aurait pu se situer le phénomène.

Une quinzaine de jours après l'observation, trois jeunes gens ont inspecté quelques champs, espérant découvrir des trace : RAS.

Début juin, un survol de cette zone n'a rien révélé, sinon quelques carrés de terre stériles dans un champ de blé ; l'explication a été fournie par un cultivateur.

L'observation par elle-même se divise en plusieurs phases.

Après avoir questionné le témoin, les faits semblent s'être déroulés de façon suivante :

Le témoin observe par sa fenêtre ouverte, un "soleil" dont elle donne un ordre de grandeur de 18 à 20 cm de diamètre apparent. Elle est surprise de voir les champs éclairés jusqu'au bas de sa maison.

Elle reste une demi-heure à observer, c'est alors que l'intensité baisse, le phénomène reste immobile, mais il comporte à présent, ce qu'elle décrit comme des plaques dorées sur un fond moins lumineux, elle se demande ce que c'est, et aperçoit presque dans le même temps deux ballons dorés, qu'elle évalue, plus gros que des phares de voiture, et qui semblent descendre le long du chemin. Elle reste imprécise quand à leur espacement, ne pouvant préciser s'ils étaient l'un près de l'autre ou l'un devant l'autre ; puis ils disparaissent de sa vue cachés par les hautes herbes.

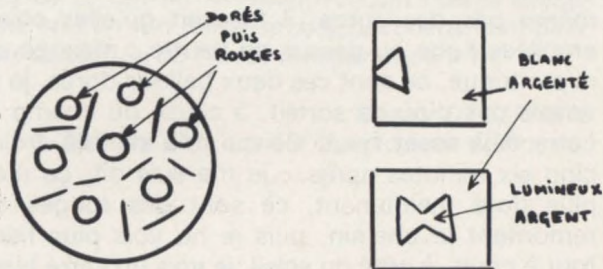
5 à 6 mn après, elle voit ces mêmes ballons remonter, mais ils sont rouges et cachés de nouveau par le champ de colza (voir plan) reportant son attention sur le phénomène initial elle constate que les plaques

dorées-(qui sont en fait des ronds), ont viré au rouge à leur tour, sur un fond rouge moins intense. A ce moment elle aperçoit un carré blanc sur la droite, devant le "soleil", qui semble pivoter dit-elle, car elle aperçoit aussitôt sur un côté, la moitié d'une hélice qu'elle voit ensuite en entier, la comparant à un noeud papillon. Tout s'éteint. Elle se couche.

Ne pouvant trouver le sommeil (temps indéterminé), elle retourne à sa fenêtre et voit au loin, ce qu'elle décrit comme un demi cercle argent, noir au milieu, planant à hauteur des arbres ; elle le voit ensuite en entier (?...) Tout s'éteint. Pensant "que ça allait revenir", elle reste encore quelques instants à sa fenêtre et aperçoit de nouveau, les deux boules rouges le long du bois de LEWARDE (voir photo).

Fin de l'observation.

J'ai revu cette personne quelques mois plus tard, pour vérifier quelques mesures et me suis volontairement trompée de plusieurs degrés quand à la direction de son observation, elle a rectifié immédiatement, concordant parfaitement avec sa déclaration initiale. "Je me demande encore ce qu c'était que cette affaire là !..." dira-t-elle. J'ai vérifié sur la trajectoire de l'observation (sur les 1100 m, jusque la route de ROUCOURT) si des travaux avaient été effectués de nuit et c'est le cas ; Monsieur VERDIERE, cultivateur à ROUCOURT m'a confirmé qu'une entreprise avait terminé de lui planter son champ de haricots dans la nuit du 18 juin 78 donc bien avant l'observation. Il est à noter ce que m'ont aussi appris les propriétaires de quelques champs : c'est que le braconnage à "la grosse lampe" se pratique encore. A noter aussi que les ballons dorés remontant rouges, laissent fortement à penser aux feux de voiture, il faut obligatoirement



GUESNAIN : D'APRÈS CROQUIS DU TÉMOIN.

25 MAI 1978

le point sur le cas de cergy-pontoise

par F. LAGARDE

Deux mois de recul pour une histoire connue de tous est-ce suffisant pour en parler sans passion? Je rappelle les faits aussi brièvement qu'il me paraît nécessaire.

Le lundi 26 novembre 1979, vers quatre heures du matin, Jean-Pierre PREVOST, 25 ans, N'DIAYE, 25 ans, Franck FONTAINE, 18ans 1/2, s'apprêtent à partir au marché de Gisors, à bord d'un vieux break Ford, pour vendre des jeans.

C'est alors qu'ils aperçoivent une traînée lumineuse qui chute vers le sol pouvant laisser penser à un accident aérien. Franck est au volant et dit à ses amis restés à l'extérieur "Je vais voir", rejoignez-moi là-bas". A tout hasard Salomon va chercher un appareil de photo (sans pellicule hélas!) Jean-Pierre va chercher un restant de matériel.

Quand ils reviennent, ils ne voient plus, à 200 mètres de là, que l'arrière du break, l'avant leur paraît entouré, englouti, par un brouillard très lumineux, autour duquel gravitent 4 petites sphères qui vont bientôt se fondre dans ce brouillard lumineux. Puis le phénomène se résorbe et disparaît dans le ciel. Ils s'approchent alors de la voiture, elle est vide d'occupant, Franck a disparu. Ils appellent, ils hélent, ils scrutent en vain un horizon désert, peine perdue Franck est invisible. Il est alors 4h 30.

Affolé par les circonstances de cette disparition qu'il n'explique pas, Salomon appelle Police-Secours. Il dit " Notre ami a été enlevé par un truc mystérieux, ce doit être un OVNI". Police-Secours a peut-être cru à une blague et comme elle tarde à arriver c'est Jean-Pierre qui appellera la gendarmerie.

Tel est le récit qui va déclencher les recherches.

Celles-ci s'organisent, on vérifie des hypothèses, Franck reste introuvable. Le mystère est total à partir de ces déclarations.

Franck réapparaît après 7 jours pleins d'absence, le lundi 3 Décembre, dans le même secteur, à la même heure, allant sonner chez son copain pour lui dire de se dépêcher de partir, inconscient de son absence, ignorant du drame qu'il avait déclenché par sa disparition et son absence. Après huit heures d'interrogatoires, aucune faille n'est décelée dans leur récit, les trois témoins sont libérés, libres de toute inculpation. Le mystère persiste.

A Marie-Thérèse De Brosse, Franck déclarera (voir les 4 pages de Paris-Match du 21 décembre 1979, dont je traduis ce qui m'a paru essentiel pour mon exposé) "J'ai repris connaissance dans un laboratoire. Il y avait plusieurs machines. Des cadrans lumineux. Dans la pièce il y avait

●●●

à rouler doucement à cause des ornières (j'en ai fait l'expérience). Le témoin, fenêtre ouverte assure n'avoir perçu aucun bruit ; avec le vent de secteur nord à cette date, il est tout à fait possible qu'un véhicule remontant le chemin aussi lentement que je l'ai fait moi-même, n'émette pas de bruit audible pour le témoin. Les lunettes de cette personne étant munies d'assez gros verres, peuvent aussi disproportionner les lumières la nuit, c'est à étudier...

METEO : Vent secteur nord 360°.
Visibilité 3 kms.
Très couvert par stratus. Plafond : 30 mètres
Légère bruine.
Température : 8° - 97 % d'humidité.

Observation aérienne effectuée plus tard : rien d'anormal.

Géologie : Faille de LEWARDE dans terrain houiller ; pas de faille de surface.
Faille du CRAN DE RETOUR et faille du MIDI D'ABSCON, traversant bois de LEWARDE et bois d'ERCHIN.

Azimut : 230° Soleil couché à 19 h 36 TU. Lune levée à 22 h 33 TU.

Lieu ou atterrissage : incertain.

Heure : 23 h 15 le jeudi 25 mai 1978 (heure d'été).

Durée d'observation : 1 h 30.

Enquête effectuée le 20 juin 1978.

Témoins : Madame veuve X, 73 ans, domiciliée à GUESNAIN

Vit seule - porte des lunettes - Anonymat demandé.

Autre témoin : Garagiste de station service et son épouse, dans le voisinage. Il a vu de chez lui, cette forte lumière et voulait aller voir avec sa femme ; il pensa avoua-t-il, que c'était un OVNI ; son épouse prit peur et il y renonça ; il ne s'en préoccupa pas davantage, son observation fût de courte durée. (condition peu favorable : fenêtre du WC). Anonymat également demandé.

Renseignements demandés à base militaire de CAMBRAI, service RADAR : rien d'anormal enregistré à cette date.

NOTA : quelques jours auparavant, le 22 mai 1978, eût lieu un survol à basse altitude, d'un disque avec lumière blanche par dessous à Beaufort, soit à 58 km à vol d'oiseau. (voir LDLN n° 187).

des petites boules lumineuses, grosses comme des oranges qui se déplaçaient, et qui parlaient. "On" me parlait, "on" conversait avec les boules..."

Avant tout commentaire examinons un autre récit. Il a été publié dans les "Humanoides" par Jean FERGUSON (édit. Leméac). Il m'a été signalé par Mme Gueudelot qui a eu l'amabilité de m'en adresser une copie.

Cela c'est passé le 5 novembre 1975, aux USA, dans l'Arizona, quelque part dans la montagne Mogollon Rim, dans le parc de Sitgreaves-Apaches. J'en extrait l'essentiel, résumant 3 pages 1/2 de texte.

Là travaillaient sept bûcherons. La journée était terminée et ils reprenaient le chemin de leur domicile, en camion, empruntant les chemins forestiers.

Au détour d'un sentier, à 18h 10, une vive lueur les heurte de face, et le conducteur, Michel ROGER, 28 ans, freine brusquement. Il raconte: "A environ 7 mètres devant nous, il y avait un objet en forme de soucoupe, diffusant une brillante lumière jaune. Elle oscillait sur elle même à 4m au-dessus du sol. Son diamètre pouvait être de 4m 50 à 6m, sa hauteur de 2m 50".

L'un des forestier, Travis Walton, 22 ans, décide de descendre du camion et s'avance de l'objet à une distance raisonnable. Il fut alors heurté de plein fouet par un jet de lumière, d'un bleu verdâtre, qui éblouit les occupants du camion. Quand leur vision fut redevenue normale, ils s'aperçoivent qu'il n'y avait plus personne à l'endroit où se tenait Travis. Michel Roger fit aussitôt marche arrière, et ses compagnons l'avertirent que l'objet venait de partir et de disparaître. Malgré leur frayeur les hommes descendirent du camion et allèrent jusqu'au point où Travis était arrivé. Ses pas étaient visibles sur le sol meuble du sentier forestier, et leurs traces s'arrêtaient nets au point de sa disparition.

Très abattus ils reprirent leur route jusqu'au centre le plus proche où ils allèrent raconter leur aventure à la police. Des recherches vaines furent aussitôt entreprises, et arrêtées 4 jours plus tard, à la demande même de la mère de Travis qui croyait au récit des témoins, alors que la police les soupçonnait de vouloir dissimuler un meurtre.

Les témoins demandèrent à être soumis au détecteur de mensonge qui, après un interrogatoire de deux heures ne put que constater qu'il n'avait pas trouvé trace d'un mensonge.

Le jeudi 11 novembre, à minuit, 6 jours après la disparition, le beau-frère de Travis, Grant NEFF, reçoit un appel téléphonique qu'il prend pour une méchante farce, quand il crut reconnaître la voix hésitante de Travis: "J'ai besoin d'aide, je suis en mauvaise condition, va avertir mon frère Duane de venir me chercher". Il appelait d'une cabine de Hebern, à quelques kilomètres de Snowflake (environ 34° 1/2 de latitude N et 100° de longitude O. Grant avec son épouse, s'empressa d'aller chercher Duane et

sa femme, et la mère de Travis. Ils se dirigèrent vers Hebern par la route de Phoenix, et ils trouvèrent Travis écroulé sur le plancher de la cabine téléphonique. Il était en piteux état, épuisé, le visage recouvert d'une forte barbe. Il se plaignait de maux de tête et de douleur à la poitrine.

Reconduit à la maison de Duane il demanda à manger disant qu'il avait très faim. C'est à peine s'il entama une portion de fromage qu'il se plaignit aussitôt de nausées. Conduit à l'hôpital les examens ne révélèrent rien d'anormal à part une perte de poids de 4 ou 5 Kg.

Travis n'avait tout d'abord que des idées confuses sur ce qui lui était arrivé, puis au bout de quelques heures les souvenirs lui revinrent. A la police il déclara qu'il n'avait aucune idée de ce qui s'était réellement passé pendant ces 6 jours d'absence. Tout lui semblait vague et comme dans un rêve.

"Comme je marchais vers l'objet quelque chose m'a frappé, comme un choc électrique. Je me suis senti projeté en arrière, aussitôt j'ai sombré dans le noir..."

Il a été très surpris d'avoir été absent presque une semaine, il avait l'impression d'être parti depuis deux heures, pas plus, et il ne se souvient pas d'avoir mangé durant ce temps là.

Il se serait réveillé dans une pièce qu'il a pris pour une chambre d'hôpital. Aucun bruit, une odeur qui n'était pas coutumière. Se tournant sur sa couche il a vu trois êtres qui le regardaient fixement. Ils n'avaient rien d'humain. Hauts de 1m 50, ils avaient une peau pâleuse d'une blancheur irréaliste. Chauves, le front large, la tête arrondie, ils portaient des espèces de robes brunes tombant largement. Ils avaient l'air peu rassurants. Il descendit de l'espace de table sur laquelle on l'avait mis: "Qui êtes-vous? Qu'est-ce que je fais ici? Il se heurta à un mur de silence, et sans un mot les êtres quittèrent la pièce. Après un moment il décida de prendre le même chemin qu'eux. Il se retrouva dans une autre pièce au centre de laquelle il y avait une sorte de siège. Ne voyant personne, ni aucune sortie, il décide de s'asseoir. A peine posat-il les bras sur les accoudoirs que le mur s'estompa, et il vit apparaître un ciel étoilé. Par derrière un homme approchait, vêtu d'un uniforme bleu moulant, un casque transparent recouvrait sa tête et son visage. Il prit la main de Travis et sans mot dire, le conduisit vers une espèce de hangar où il y avait trois petites soucoupes volantes. Puis son guide le conduisit vers trois autres êtres parmi lesquels il y avait une femme. Ils portaient également un uniforme bleu, serré, sans casque, les cheveux tombants sur les épaules.

Avec des gestes précis ils le placèrent sur une table longue et l'un d'eux lui appliqua sur le visage un appareil. Il sombra dans l'inconscience.

A son réveil il s'aperçut qu'il était couché sur une route avec non loin une soucoupe volante qui oscillait au-dessus. Après un moment elle disparut. Il se releva et se traîna jusqu'à la

cabine téléphonique d'où il appela.

L'article mentionne que l'affaire Travis Walton n'est pas terminée car une controverse s'engage. Un groupe d'ufologues a traité l'affaire d'invention, d'autres groupes de grande réputation affirme le contraire.

Il est à craindre que l'affaire Franck Fontaine, comme celle de Travis Walton ne divise également les ufologues français; il m'a paru qu'il serait peut-être utile de savoir jusqu'à quelles limites ce type de récit pouvait être crédible en nous fiant non pas sur des présomptions personnelles, mais sur les conclusions officielles d'une police ou d'une gendarmerie, que l'on ne saurait taxer de complaisance, et sur les similitudes de ces deux récits qui ignorent, non pas que la réalité de l'un entraîne celle de l'autre, mais parce que tous les deux comportent la même série de faits qui en constitue la trame.

Pour qu'une affaire attire l'attention des ufologues, il faut, bien entendu, qu'un phénomène insolite intervienne d'une manière ou d'une autre, sans quoi dans le cas d'une disparition, même mystérieuse, et il y en a beaucoup dans le monde, l'affaire reste du domaine exclusif des autorités qui en sont chargées. L'ufologue n'a pas à intervenir.

Il est curieux de constater que les faits qui sont relatés semble obéir à une sorte de schéma, comme le cas de ce caporal chilien qui disparaît devant ses hommes, le 25 avril 1977, en présence d'un phénomène lumineux, et qui réapparaît 15 minutes après avec une barbe de plusieurs jours (voir LDLN n° 160 de novembre 1977, page 15 et suivantes)

On apprend chaque fois que:

- 1° Tous les témoins affirment avoir d'abord aperçu un phénomène lumineux.
- 2° Un des témoins plus hardi s'avance seul vers le phénomène.
- 3° Il disparaît aux yeux des autres témoins restés sur place.
- 4° Dans chaque cas les témoins restant vont immédiatement relater l'aventure à la police.
- 5° Le témoin réapparaît, la barbe ayant poussée due, ayant perdu la notion du temps.

Dans les deux cas cités, la police ne croit pas un mot de la version des témoins, mais faute de pouvoir les confondre elle doit l'accepter. Sommes nous plus malins?

Même si notre raison s'y oppose, sous peine de manquer d'objectivité, ne sommes nous pas, nous aussi, obligés de prendre en considération les faits tels que les exposent les témoins qui n'ont à priori aucun intérêt à se frotter à la police. On a appris, par exemple que dans le cas de Cergy le trio est dépourvu de permis de conduire, ce qui entraîne la perte d'une activité d'où ils tiraient leur subsistance avec des profits problématiques; car la vérification de leur comptabilité a montré qu'ils vendaient leurs jeans à la moitié du prix qu'ils leur étaient facturés, et qu'en outre ils n'étaient pas en règle avec le fisc. Ce serait payer bien cher pour avoir le plaisir de monter un canular. Je pense que l'on peut considérer l'exposé des faits comme reflétant la réalité.

Il en va autrement des récits que vont débiter Franck et Travis. Manifestement on ne peut pas les tenir comme crédibles, sans pourtant les tenir comme mensongers s'ils ont pris leur rêve pour une réalité.

Franck raconte qu'il a vu des boules qui lui parlaient, or ce sont bien 4 sphères qu'il a pu voir avant de perdre conscience.

Travis a vu des êtres, mais aussi des soucoupes volantes, et la dernière vision qu'il a eu est aussi celle d'une soucoupe volante.

Le rêve brode à partir d'un thème donné; et il va vite, très vite, pour bâtir une scène qui sera longue à raconter par la suite si l'on se souvient de tout. Il est bien possible que cela soit ce qui s'est passé.

Je préfère de beaucoup les déclarations du caporal chilien qui ne se rappelle rien... un rêve où il sombre dans un trou profond... quelque chose de rond... ..un abîme... après il ne sait plus. Elles répondent mieux à mon attente. Je m'explique: nos sens ont des limites adaptées par l'évolution du milieu où nous évoluons. Ils représentent une adaptation particulière à un milieu particulier. Si l'on peut présumer qu'au dehors de ces limites il existe un monde qui échappe à notre perception même aidée d'instruments, si c'est celui où ont évolués, bien malgré eux, nos disparus, il est probable que leurs sens ne leur ont servi à rien et qu'ils ne peuvent rien en rapporter.

De nombreuses questions restent sans réponse:

Comment ont-ils pu disparaître? Elle suggère l'enlèvement avec le phénomène qui s'éloigne. Mais est-il impossible de passer dans un "ailleurs" sans pourtant être enlevé? Mystère.

Où le disparu serait-il passé? Dans quel monde a-t-il été transféré? Mystère.

Pourquoi cette disparition et cette réapparition? A qui cela bénéficie-t-il? Mystère.

Pourquoi ces scènes identiques, comme si "on" voulait que nous le sachions? Est-ce une bavure, car les occasions ne manquent pas pour opérer sans témoin? Cela a-t-il une signification qui nous est destinée et que nous ne savons pas comprendre?

Un bon conseil, en toute sérénité laissons tout cela sommeiller en attendant de comprendre, peut-être, un jour. Peut-être des faits nouveaux nous éclairerons.

N.B. : Voir le complément à propos de ce cas, page suivante.

« A LA RECHERCHE DES OVNI » par J. SCORNAUX et Ch. PIENS

Il s'agit d'une étude patiente et méthodique, limitée à une approche scientifique prudente.

EN VENTE : LIBRAIRIE SCHRACK
43400 LE CHAMBON S/LIGNON
FRANCO : 20 F.

complément à propos du cas de cergy.....

observation aux andelys (eure)

par le groupement de l'eure

"OVNI: Franck Fontaine placé sous hypnose confirme son "enlèvement"

Franck Fontaine, le jeune homme qui a déclaré avoir été "enlevé" par des extra-terrestres entre le 26 novembre et le 2 décembre dernier, à Cergy-Pontoise (Val d'Oise), a renouvelé ses affirmations lors de séances d'hypnose pratiquées en janvier à Marseille, indique un communiqué de l'Institut mondial des Sciences avancées.

L'institut mondial des Sciences (I.M.S.A.) est animé notamment par M. Jimmy Guieu, un écrivain de science-fiction établi à Aix-en-Provence.

Le texte signale qu'une enquête a été menée sur cette affaire. Après avoir recueilli les témoignages de Franck Fontaine et de ses deux camarades, Jean-Pierre Prévost et Salomon N'Diaye, les responsables de cet organisme se déclarent convaincus de "la bonne foi des jeunes gens et de la réalité objective de leur aventure".

Le communiqué mentionne enfin les "menaces et intimidations" dont ont été l'objet les jeunes gens depuis l'événement, ainsi que des "vols et actes de malveillance" dont ils ont été victimes à Cergy-Pontoise, pendant leur séjour à Marseille. (Nelle République des Htes Pyrénées 5.2.80)

Ainsi, une organisation privée aurait réussi, là où des organisations officielles auraient échoué, à savoir, convaincre F. Fontaine à se prêter à un interrogatoire sous hypnose.

Mais l'hypnose, pour des raisons à la fois psychiques et physico-biologiques n'a aucune valeur pour connaître la réalité des faits.

Ce qui a pu être imaginé ou rêvé est inscrit au même titre dans la mémoire qu'une réalité oubliée qui a des difficultés à émerger.

L'une peut effacer l'autre sous l'effet d'une volonté inconsciente et laisser supposer que c'est la réalité qui émerge alors qu'il ne s'agit que du rêve.

Croire ou ne pas croire au récit de F. Fontaine (non pas à son rêve) ne saurait être fondé sur une séance d'hypnotisme, mais sur l'étude des faits qui ont intéressé l'événement, des implications qui en résultent et sur l'existence de faits similaires s'il en existe.

F.L.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE.
MERCI !**

Carte Michelin n° 97 pli 3

Date : 15 novembre 1977

Lieu : départementale D 316 entre Corny et Saint-Jean de Frenelles

Témoignage de Mademoiselle STASZULONECK

Mademoiselle STASZULONECK habite Frenelles. Elle travaille dans un café aux Andelys. Son attitude est sans réserve et elle se prête volontiers à l'interrogatoire qui lui est demandé.

Le matin du 15 novembre 1977, à 6h 45 (heure locale), Mademoiselle STASZULONECK se rendait à son travail à mobylette, aux Andelys. A mi-chemin entre Frenelles et Corny, elle remarque au-dessus d'elle un objet de forme allongée qu'elle identifie à une fusée. Cet objet se déplace sensiblement sur l'axe Les Thilliers-en-Vexin-Corny et se dirige vers Corny. Au même moment, la mobylette de Mademoiselle S. s'arrête et son phare s'éteint. Très effrayée, la jeune fille essaye vainement de remettre son moteur en marche et repart à pied.

L'objet observé est à une hauteur évaluée à une vingtaine de mètres et sa longueur est de l'ordre de un mètre.

L'objet lui-même est de couleur bleuâtre et l'arrière est paré d'un panache de flammes de couleur rose.

Soudainement, l'objet s'est résolu en un essaim d'étincelles rouges, tel un feu d'artifice. Ces étincelles sont tombées en s'éteignant avant d'atteindre le sol. Puis, à la place de cet essaim, est apparue une boule rouge se déplaçant lentement vers Corny. Cette boule est auréolée de flammes bleutées. Pendant cette opération, Mlle S. perçoit un bruit analogue à celui d'un roulement de tambour.

Mlle S. évalue à une minute la durée totale du phénomène, depuis sa perception au-dessus de la route jusqu'à sa résolution en une boule rouge.

Après plusieurs révisions, la mobylette de Mlle S. n'a jamais refonctionné normalement; les garagistes n'ont jamais pu expliquer les causes de cette anomalie.

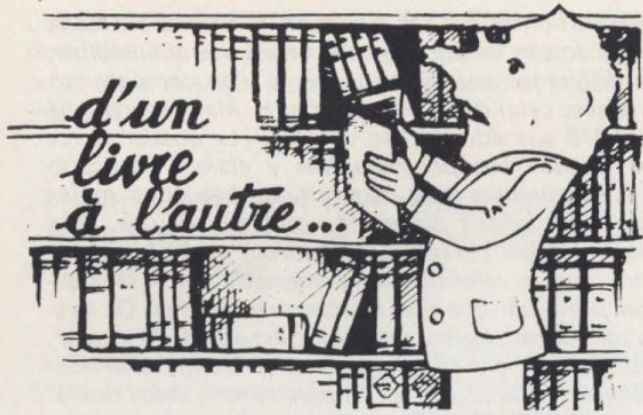
CHARENTE : RESEAU TELEPHONIQUE

Les lecteurs de ce département, intéressés par cette initiative, doivent contacter Monsieur C. CHOPINET 5, rue Emile Roux - 16600 RUELLE

ANNONCE

M. Patrick ALAUZE nous signale que sa série de 336 diapositives ainsi qu'un projecteur pour celles-ci sont toujours en vente.

Le consulter à l'adresse : 79, avenue de la Gloire, Bat. B Apt 115 - 31500 TOULOUSE



par Gilles SMIENA

«OVNI — LE TOUR DU PHENOMENE EN 80 PHOTOS». par Jean-Pierre GAUTHIER. — éditions Solar Paris — 112 pages et 80 photos, en parties inédites, dont près de 40 couleurs.

Au risque de paraître à quelques lecteurs une fois de plus trop généreux dans la critique, c'est encore un bon ouvrage que nous signalerons aujourd'hui en en faisant l'éloge : celui de Jean-Pierre Gauthier, un ufologue peu ou pas connu des milieux de chasseurs d'ovnis ; mais il a fait du bon travail et c'est de loin l'essentiel.

Son livre a fait son apparition dans les librairies avant les fêtes de fin d'année ce qui est assurément une bonne période pour lancer un livre de vulgarisation qui cherche à atteindre un large public. Son format plus proche de la revue mensuelle que du livre courant et sa couverture accrochante le mettaient d'ailleurs en vedette. Un rapide coup d'oeil aux pages de l'intérieur confirme cette première bonne impression : les photos sont bien mise en valeur et l'effort du maquettiste Michel Bai porte ses fruits ; l'utilisation de papier couché accroît la qualité des témoignages photographiques dont un bon pourcentage est en couleurs ; plusieurs photos sont originales, en particulier celles qui sont tirées des films d'amateurs.

Dès l'introduction, l'auteur nous explique deux des données importantes qui ont contribué à fausser l'étude du phénomène ovni au cours des trente dernières années : la première est le fait que, dès le départ, aux Etats-Unis, le problème a reçu des implications politiques qui l'ont fait dévier du plan scientifique et l'ont fait systématiquement nier ou minimiser ; ce n'est que très récemment qu'a été créé en France un organisme scientifique, le GEPAN qui doit enfin l'étudier sur des bases objectives. L'autre est le fait qu'il est apparu très vite que l'on ne pouvait accorder aux photographies tout le crédit souhaitable car une grande partie d'entre elles se révélaient des « faux » ce qui a aussi considérablement faussé l'étude des ovnis en empêchant public et scientifiques de les prendre au sérieux. (1)

L'auteur ordonne ensuite son plan selon la répartition communément adoptée des divers aspects du phénomène : lumières célestes nocturnes, disques diurnes dans le ciel, rencontres rapprochées du deuxième type, c'est à dire avec traces au sol, mais sans humanoïdes ; s'il aborde ensuite rapidement deux cas de

troisième type pour terminer son étude, celle du père Gill en Papousie en 1959, et celle des époux Hill en 1961, c'est pour donner une idée complète du dossier car ces deux cas, comme tous ceux du troisième type, ne comportent actuellement aucun dossier photographique valable ; le cas de Falkville en 1973 reste extrêmement douteux. (2)

Les lumières célestes nocturnes sont passées en revue assez rapidement car elles s'apparentent plus ou moins dans l'esprit humain au monde stellaire et restent peu probantes, même celles de Lubbock en 1951 qui restent toujours énigmatiques aujourd'hui.

Les disques diurnes, généralement plus proches — ou apparemment plus proches —, méritaient et ont reçu un plus ample développement car ils sont plus précis dans leurs formes et leurs trajectoires, surtout lorsque le témoin a pu prendre toute une série de bonnes photos en quelques secondes comme ce fut le cas à Saint Lorenzen en Autriche en 1971. On y trouve bien sûr tous les cas importants déjà connus des ufologues chevronnés, ce qui risque de faire dire à l'un ou l'autre que les livres actuels n'apportent décidément rien de neuf ! C'est oublier qu'ils ne sont pas fait pour eux mais pour des lecteurs encore peu ou mal informés du phénomène ovni... il est donc normal d'y trouver les cas de Mc Mainville, de l'île de la Trinité, de Santa Anna en Californie, de Calgary au Canada et quelques autres moins connus. Remarquons en passant une autre qualité du livre : tous ces cas sont bien datés, indiqués chronologiquement (et la date est répétée sous la photo).

Les cas de rencontre au sol, du deuxième type nous valent à leur tour une bonne série de photos des traces laissées par les ovnis : celles des « nids de soucoupes » d'Australie, celles des traces circulaires comme à Langenburg au Canada en 1964 ou de Van Horne aux Etats-Unis en 1969, sans oublier plusieurs bons clichés de Delphos en particulier celui de l'anneau lumineux qui fut pris de nuit et une vue « de près » des échantillons de terre, l'un imbibant l'eau, l'autre non. Le cas de Michalak à Falcon Lake fait aussi et inévitablement partie de la série.

L'auteur aborde en passant et sans insister quelques énigmes annexes bien connues comme celle des hommes en noir qui cherchaient à dissuader les témoins de parler ou celle des crashes d'ovnis aux USA ; il nous signale à ce sujet que l'enquête commencée par L. Stringfield est poursuivie avec quelques succès importants par deux bons enquêteurs d'outre-Atlantique : Todd Zechel et Bill Spaulding. Une affaire à suivre, comme le dit J.P. Gauthier (3)

Seules les illustrations du chapitre de conclusion peuvent prêter à critique, car elles font plus figure de science fiction que d'ufologie ; c'est peut-être une concession aux tendances actuelles des lecteurs, mais elle s'imposait d'autant moins que le texte reste très prudent et se contente d'évoquer sans prendre parti les trois principales hypothèses qui semblent actuellement envisageables : celle d'une influence extra-terrestre, celle d'un univers parallèle et celle de la parapsychologie ou comme le dit l'auteur celle de la conscience même des témoins. Il montre d'ailleurs bien

que cette alliance contre nature du physique et du psychique reste une des contradictions essentielles que l'on n'a pas encore su résoudre. (4)

L'ouvrage est donc nettement positif ; c'était pourtant au départ une double gageure de la part de J.P. Gauthier que de vouloir en si peu de pages donner un tableau acceptable des diverses manifestations du phénomène ovni et de le faire en s'appuyant sur la partie la plus critiquable du dossier, c'est à dire sur les témoignages photographiques si discrédités. Cela tenait du défi ! Eh bien, le défi a été relevé plus qu'honorablement. Pour arriver à ce résultat, l'auteur a procédé à une sélection rigoureuse des photos en consultant les experts les plus réputés, en particulier ceux du Groud Saucer Watch fondé en 1975 qui traitent à l'ordinateur toutes les photos d'ovni selon des critères exclusivement techniques et sans s'occuper des déclarations des témoins. En quatre ans, 30 photos seulement sur 600 étudiées conservent des garanties raisonnables d'authenticité. L'auteur d'ailleurs ne s'en tient pas là et il n'hésite pas, à propos même des meilleurs cas à nous mettre encore en garde en nous expliquant pourquoi le doute reste permis. Ce soucis d'honnêteté intellectuelle est de loin la première qualité en ufologie comme en toute discipline intellectuelle d'ailleurs et

elle fait honneur à J.P. Gauthier. Elle porte ses fruits car le dossier quoique encore fragile devient crédible. La différence sautera aux yeux si l'on compare son livre avec celui de A. Schneider et H. Malthaner publié en 1978 aux éditions De Vecchi : « Le dossier secret des ovnis ». Les photographies y étaient beaucoup plus nombreuses mais leur critique beaucoup moins rigoureuse laissait planer de nombreux doutes. Sans être à négliger cet ouvrage emportait moins la conviction ; on le refermait en conservant une insatisfaction profonde que l'on n'a pas avec celui-ci. Or lorsqu'un dossier devient crédible, c'est gagné : le lecteur, neuf fois sur dix continuera de s'intéresser au phénomène ovni. Ce sera le cas, apparemment, avec l'ouvrage de J.P. GAUTHIER.

- (1) Notons seulement en passant, que dans les deux cas de responsabilité de cette déviation est entièrement imputable à l'être humain, non aux ovnis. Nous retrouvons là un des thèmes de la perversion signalé par Jean Robin dans «Ovni, la grande parodie». (Note de G. Smiéna)
- (2) Voir le livre de H. Durrant «premières enquêtes sur les Humanoïdes» Laffont 1977 ; l'auteur croit pouvoir soutenir l'authenticité de cette série de photographies d'humanoïde.
- (3) Sur le livre de Stringfield voir LDLN N° 183.
- (4) On pourrait peut-être faire remarquer à ce sujet que cette alliance apparemment contre nature d'éléments physiques et psychiques est également le propre de l'être humain qui se trouve au centre du problème ovni. (Note personnelle de G. Smiéna.

N.B. : Cet ouvrage figurera dans «NOS LIVRES SELECTIONNES» ; il sera en vente à la Librairie SCHRACK dès que l'éditeur en indiquera le prix. Nous vous tiendrons au courant.

nouvelles récentes (condensé de presse) par J.-C. VANDER

23 JANVIER 1980. LA CHAPELLE-BASSE-MER (Loire-Atlantique)

Dans la soirée un habitant aperçut pendant plusieurs minutes un OVNI "sombre de 5 à 6 mètres de diamètre". Il s'est immobilisé plusieurs minutes à la verticale d'un château-d'eau puis s'est éclairé d'une lueur rouge, puis orange, avant de disparaître à grande vitesse en prenant de l'altitude.

("Le courrier de l'Ouest" du 23/1/80)

31 JANVIER 1980. SAVIGNAC-LES-EGLISES (Dordogne)

Vers 11 h 15, 2 automobilistes se rendant à Exideuil aperçurent, se déplaçant haut dans le ciel nuageux, une boule lumineuse, d'un éclat très vif qui disparut à l'horizon en suivant lentement une trajectoire courbe.

("Le Populaire du Centre" du 1/2/80)

JANVIER 1980. AQUILA (Abruzzes, Italie)

Dans la nuit, des habitants de Chieti virent des OVNI arriver du sud-est et se diriger vers le Massif du Grand Sasso au nord-ouest. Certains de forme circulaire dégageaient une forte intensité lumineuse en émettant des rayons bleuâtres.

("La Voix du Nord" du 31/1/1980)

NUIT DU 2 AU 3 FEVRIER 1980. Entre VAL D'AJOL ET RUPT (Vosges)

Vers 2 heures du matin, deux jeunes filles qui revenaient du bal virent un disque orange descendre du versant côté vosgien et se placer devant leur voiture pendant plusieurs kilomètres. Il disparut ensuite au Nord.

LUNDI 4 FEVRIER 1980. LA SEYNE-SUR-MER (Var)

Lundi vers 20 h deux témoins aperçurent près de la constellation Orion, quatre points lumineux gros comme dix fois une étoile, qui disparurent sans bruit et à grande vitesse dans le ciel. Les services de gendarmerie de La Seyne ont été contactés.

("Var Matin", mercredi 6 février 1980)

LUNDI 4 FEVRIER 1980. COURTHEZON (Vaucluse)

Vers 19 h 45, une jeune fille qui rentrait chez elle, aperçut en direction du Mont Ventoux un cercle lumineux de couleur orange, jaune et rouge suivi et précédé d'un nuage de même couleur se terminant par un blanc très brillant...

("Vaucluse Matin", le 13 février 1980)

VENDREDI 8 FEVRIER 1980. MONTCEAU (Saône et Loire)

Vers 19 h des habitants de Montceau observèrent dans le ciel, à assez haute altitude, un O.V.N.I. émettant une couleur orange.

("Le Courrier de Saône et Loire, le 9 février 1980)

LE 8 FEVRIER 1980. MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)

Entre 21 et 22 heures, un OVNI de forme ronde, de couleur rouge aurolé d'un halo blanchâtre, gros comme un ballon de football ou comme une orange, suivant la distance de l'observation, a été aperçut dans le ciel, allant de Valmont, la mer, à la chaîne de l'Etoile.

("Le Provençal" du 9.2.80)

LE 10 FEVRIER 1980. AZE (Loir-et-Cher)

Dimanche soir vers 20 h 35, M. A. Dorizon aperçut une boule lumineuse qui se déplaçait d'Est en Ouest. Les gendarmes de Vendôme alertés constatèrent le phénomène et la brigade de Montoire put le photographier avec un appareil à diffraction.

("La République du Centre", le 12 février 1980)

LE 11 FEVRIER 1980. SANTIAGO DU CHILI.

Lundi soir entre les villes de Capado et Conception, des témoins aperçurent une flotille d'OVNI. Ils étaient immenses, en forme de poire. Ils émettaient des rayons de lumière à longue portée et restaient immobilisés deux ou trois minutes avant de s'éloigner à grande vitesse. A Conception l'ovni s'est garé, et quelques heures plus tard l'homme chargé de la surveillance du môle aperçut un petit bateau de pêche dérivant dans la baie sans équipage.

("La Dépêche du Midi", le 14 février 1980)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**

à propos du détecteur magnétique "lumatic"

Plusieurs personnes se sont plaintes que les piles mises dans le détecteur commercialisé par RADIO M.J. ne duraient que très peu de temps. Nous tenons à préciser que le détecteur est à alimenter par une tension de 4,5 à 6 V. maximum et que sa consommation en veille est infime.

Le détecteur ne doit pas être alimenté avec une pile de 9 V. comme indiqué par erreur sur une notice qui est jointe avec l'appareil. L'emploi de telles piles peut entraîner la destruction de composants du détecteur. L'importante consommation du détecteur à 9 V., associée à la faible capacité du modèle de pile utilisable, entraîne une consommation exagérée de piles.

Utiliser le coupleur de piles fourni avec le détecteur et y mettre 4 piles alcalines du type R6.

Il est à noter que des vérifications fréquentes de bon fonctionnement du détecteur

abrègent la durée de vie des piles (consommation importante lors d'un appel). Lorsque le détecteur a été mis en place et qu'il est en veille, faites confiance à l'électronique dont il est équipé.

C. DE ZAN

**Collaborez au réseau de
détection magnétique...**

un détecteur vous le permet...

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) **193 F.**

Règlement à la commande : port et emballage : **14 F.**

Envoi contre-remboursement : ajouter **7,00 F.**

Adressez vos commandes à : **RADIO M. J.**
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés.

LE COLLEGE INVISIBLE, par Jacques VALLEE. Franco 49 F. Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°).

CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES : par J. Vallée. Franco 16 F.

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES par Henry DURRANT. Franco 47 F.

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S. par Henry DURRANT. Franco 48 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 46 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. Franco 46 F.

CEUX VENUS D'AILLEURS, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 46 F. C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. Franco 47 F.

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. Franco 47 F.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY. Franco 60 F.

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. Franco 63 F.

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco 60 F.

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL. Franco 62 F.

Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ? par J. ALLEN HYNEK. Franco 19 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, par Jean-Claude BOURRET. Franco 44 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

LE NOUVEAU DEFIL DES OVNI, par J.C. BOURRET. Franco 46 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

A LA RECHERCHE DES OVNI par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. Franco 20 F.

SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES, par Bertrand MEHEUST. Franco 75 F. Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES par Ch. GARREAU et R. LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). Franco 17 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. Franco 46 F.

DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. Franco 59 F.

LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. Franco 54 F.

LES ETRANGERS DE L'ESPACE par Donal E. KEYHOE. Franco 43 F.

PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES par Henry DURRANT. Franco 48 F.

CHASSEURS D'O.V.N.I. par François GARDES. Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptives, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco 49 F.

ALERTE GENERALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. Franco 46 F. Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une-lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSE, par Ch. PIENS. Franco 18 F. Cet ouvrage, de notre Déléguée pour la partie de la Belgique Wallonne est à nouveau disponible, après une interruption;

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET ET J.L. RUCHON, ouvrage de 750 pages. Franco 107 F.

OVNI : L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET. Franco 52 F.

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. Franco 59 F.

LES HUMANOIDES, par Jean FERGUSON. Franco 78 F. (Cet ouvrage, qui vient du Canada a été analysé dans LDLN de mai 1979 pages 31 et 32 ; le délai d'envoi peut aller jusqu'à six mois pour cet ouvrage).

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE, par Jean ROBIN Franco 56 F.

LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER. Franco 56 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ? par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. Franco 63 F.

CES MYSTERIEUX OVNI, par Antonio RIBERA. Franco 58 F.

LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON. Franco 63 F.

LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI par Th. PINVDINC. Franco 60 F.

GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES OVNI, par Ch. DE ZAN. Franco 52 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1980..